MAGAZINE ANNUEL DE LA FÉDÉRATION DU FINISTÈRE POUR LA PÊCHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE

LA PÊCHE en Finistère

N° 12 - Année 2011



FEDE PECHE 29

Fédération du Finistère pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Maison Rivière
Sizun
Parc Naturel Régional d'Armorique

STAGES DE PÊCHE
A LA MOUCHE
INITIATION
PERFECTIONNEMENT



RIVIERES
GRANDS LACS
truite saumon

Maison de la Rivière
29450 SIZUN
02 98 68 86 33
06 89 33 62 84
www.maison-de-la-riviere.fr
maison-de-la-riviere@wanadoo.fr



Sur les parcours de la
Maison de la Rivière
et les rivières des
Monts d'Arrée

Elorn, Penzé, Aulne ...

Parc naturel régional d'Armorique
CONSEIL GÉNÉRAL Finistère

PÊCHE SPORTIVE EN BRETAGNE SUD



Bruno JONCOUR
Moniteur • Guide de Pêche
Diplômé d'État • Capitaine 200

Bord de mer / Rivière
Mouche / Lancer

Tél. : **06 81 66 88 24**
1, chemin du bois 29 500 ERGUÉ GABERIC
Site WEB : **http://bjpeche.com**
E-mail : **joncour.bruno@orange.fr**





Siret : 418 095 287 00029 APE : 926C
Habilitation préfectorale : n°HA.029.99.0001

BRITTANY FLY FISHING

Le meilleur
de la pêche à la mouche
en Finistère

Avec Philippe Dolivet, un vrai "Pro Guide",
découvrez un paradis méconnu



Truites
sauvages
et
saumons
sur
parcours
préservés

Bars en bateau
spécial mouche
au cœur
de paysages
grandioses





www.brittanyflyfishing.com
06 42 03 93 66

sommaire

SOMMAIRE - EDITO	Page 3
BILAN SAISON DE PECHE	Pages 4 - 5
DEFI ALOSE AULNE 2010	Pages 6 - 7
OPEN SAINT MICHEL D2 AFCPL 2010	Pages 8 - 9
PROJETS 2011 2 JOURS A ST-MICHEL	Pages 10 - 11
BIG FISH DIAGNOSTIC PLAN D'EAU	Pages 12 - 13
LES GRANDS LACS	Page 14
CARTES DE PÊCHES - TARIFS - CARTES FINISTÈRE - LISTE AAPPMA + LIVRET RÉGLEMENTATION DÉTACHABLE 2011	
BREVES	Page 19
LIONNEL VARRIN YVES CHAIGNEAU	Pages 20 - 21
SITE INTERNET DE LA FEDE EXPERIMENTATION AULNE	Pages 22 - 23
LA CONTINUITE ECOLOGIQUE	Pages 24 - 25
POISSONS MIGRATEURS EN FINISTERES - 2 ACTIONS	Pages 26 - 27
C.R.E. ABER ILDUT CHAMPIONNAT PECHE JUNIOR	Pages 28 - 29
SOFT BAITS LE PIEGE A POISSONS	Pages 30 - 31

Directeur de publication : **Hervé Lasseau**
Rédacteur en chef : **Mathieu Le Bouter**
Comité de rédaction : **H. Lasseau - M. Le Bouter - N. Bourré - P. Peron - L. Apamon**
Crédit photo :
Fédération de pêche 29 sauf mention contraire.
Conception, Réalisation, Impression :
Breizland • 02 98 85 03 54



Hervé LASSEAU, Président

Édito

>> AGIR ENSEMBLE POUR SON DEVELOPPEMENT

L'année écoulée a montré un changement dans la méthode de fonctionner, qu'il était possible de mobiliser pour le loisir pêche des énergies dans notre Fédération. Cette évolution positive a été perçue au bord de l'eau par la participation et l'engouement à la réalisation de nouvelles actions.

>> MONTRER NOTRE POTENTIEL

En organisant et en apportant notre concours aux événementiels, c'est une information forte que nous adressons au monde des pêcheurs, à savoir que notre département recèle encore de populations enviables de poissons, les grands migrateurs, les carnassiers, les blancs et les espèces d'accompagnement. De surcroît l'accès à cette richesse est aujourd'hui grandement facilité par les ententes de réciprocité (EHGO) ; à nous de rendre ce loisir attractif, de le faire découvrir à d'autres et de l'organiser !

Je pense que des moyens existent, entre autres :

- **La stratégie de communication**
 Un simple clic sur notre site internet permet de s'informer sur nos activités, par exemple de connaître l'état des populations, de voir combien de saumons remontent chaque semaine dans deux rivières de référence du Finistère, et d'acheter en ligne le permis de pêche.
- **Les événementiels !**
 À ceux de l'an passé, les AAPPMA ajoutent cette année, un enduro de pêche de la carpe la nuit, deux challenges carnassiers, un championnat carnassier spécifique aux jeunes, un partenariat d'animation sur l'eau et la pêche en ville ; je crois que c'est la marque d'un dynamisme grandissant de notre base.
- **L'offre de nouveaux produits :**
 À l'image de la "Pêche en ville" qui est l'illustration d'une nouvelle tendance, une piste d'activité sportive et de découverte de la nature, d'autres initiatives pourraient éclore. 2011 voit le lancement de "la pêche en ville" sur l'Odet et l'Elorn, mais d'autres sections de nos rivières possèdent les atouts en phase avec cette tendance d'aujourd'hui ; cette démarche montrera que la pêche est un loisir adapté à l'évolution de notre société.
- **Un schéma national du développement du loisir pêche :**
 La Fédération Nationale pour la Pêche en France a inscrit dans ses priorités d'actions, le développement du loisir pêche. Les perspectives développées aujourd'hui dans notre département sont en parfaite adéquation avec les orientations définies à l'échelon national.

>> SURVEILLER LES MILIEUX

Je n'oublie pas pour autant l'attachement de notre Fédération, à la sauvegarde et au suivi des populations piscicoles, à la lutte contre les agressions aux milieux aquatiques, et sur un plan général à la reconquête du bon état écologique des eaux ; la richesse piscicole du département dépend de cet engagement.

Un programme de développement du loisir pêche au travers d'une culture innovante, aussi puissamment soit-il affiché, peut rester stérile s'il n'est pas relayé et animé à la base sur le terrain, par les AAPPMA et les acteurs locaux.

Osez la solidarité.

Hervé LASSEAU, Président

Revue d'information de la Fédération du Finistère pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
4, allée Loeiz Herrieu - zone de Kéradennec 29 000 Quimper
Tél. 02 98 10 34 20 - **Fax** 02 98 10 22 08
email : fedepeche29@wanadoo.fr • **Site internet :** www.peche-en-finistere.fr
Tirage : 11 000 exemplaires sur papier recyclé. Tous droits de reproduction réservés à : Fédération des AAPPMA du Finistère.

Saison de Pêche 2010

DÉBUT DE SAISON

La pêche en 1ère catégorie a connu un début de saison animé avec de bonnes conditions hydrologiques, ce qui a permis de faire de belles captures en truites fario.

LA TRUITE

Après les trois précédents étés pluvieux, cette année a été marquée par un déficit en eau important.

L'été a été beaucoup plus difficile pour les pêches classiques. À cette époque, la mouche et l'ultra léger sont les techniques reines pour dénicher les poissons dans peu d'eau aux heures des meilleurs pics d'activité. Mais le vairon reste toujours aussi efficace en début de saison. Deux bigoudens ont même eu la chance de dépasser la centaine de truites en une seule journée de l'ouverture, toute taille



Une truite de l'ouverture

confondue bien sûr ! Et intégralement remise à l'eau. Les truites sont bel et bien là. Les récits de belles pêches et les nombreux inventaires par pêches électriques à travers le département le confirment. Comme toujours, pour tirer son épingle du jeu, il faut adapter sa technique au jour le jour.

Une belle capture remise à l'eau

LE SAUMON



Saumon de l'Aven

Concernant la pêche du saumon, et malgré des niveaux d'eau corrects au printemps, les grands saumons n'étaient pas au rendez-vous cette année.

Ce contat est d'ailleurs malheureusement le même à l'échelle nationale, comme pour les gaves Pyrénéens ou les rivières normandes notamment. A contrario, les castillons (ou saumons d'un seul hiver en mer) ont été nombreux cette année, pour autant la pêche n'a pas été simple. En effet, ces derniers sont arrivés cette année en juin-juillet en période d'étiage particulièrement prononcé. Ces bas débits rendent la pêche des castillons très difficile, puisqu'ils restent calés dans les "trous" et ne sont pas du tout mordeurs.

Ces conditions sévères d'étiages, couplées à de fortes remontées de castillons, ont vu se développer à l'échelle du département, un braconnage intolérable à l'aval des rivières, à la limite des eaux douces et des eaux salées. À Quimper, Landerneau et Morlaix, le public s'est ému de voir ces exactions qui ont par ailleurs été relatées dans la presse locale, c'est un problème d'éthique et de civilité auquel sont confrontés les AAPPMA concernées, qui est accentué par un investissement moindre des services de l'Etat quant au contrôle de la réglementation destinée à protéger les grands migrateurs ; un braconnage non jugulé est un facteur de désordre qui peut impacter à terme l'équilibre biologique des espèces ; une démarche s'impose auprès des services de l'Etat pour la prise en compte de ce facteur.

Une situation qu'il conviendra d'améliorer en 2011. Cependant, la fin de saison et notamment le coup d'eau de fin septembre a permis la capture de nombreux castillons notamment sur l'Aven, l'Elorn et l'Élé qui bénéficiaient pour les deux premiers d'une prolongation "No-Kill" de quinze jours.

LES POISSONS BLANCS

Concernant les poissons blancs, la pêche a été régulière sur les plans d'eau. Cependant sur l'Aulne canalisée, la pêche a été plus contrastée avec des poissons bien mordeurs juste après les petits coups d'eau et timides le reste du temps. Il s'est fait cependant de belles bourriches.

Au niveau de la carpe, la saison a permis de trouver du beau poisson. Preuve en est que le département du Finistère recèle de bien belles surprises dans ses eaux de seconde catégorie.

La carpe reste méconnue par chez nous et peu pêchée. C'est pourtant le plus gros poisson d'eau douce que l'on puisse trouver dans nos eaux Finistériennes.



Jolie carpe de 17,5 kg

LES CARNASSIERS

Les carnassiers sont encore à l'honneur cette année, puisqu'au fil des saisons, la pêche est toujours possible, en variant sa technique et les espèces recherchées.

Principale nouveauté en 2010, l'ouverture du brochet au 1er mai, date résultant d'une harmonisation nationale visant à simplifier la pratique de la pêche. Cependant, cette ouverture coïncide avec la fraie du sandre et notamment la protection des nids par des mâles (les charbonniers, aisément reconnaissables à leur teinte très sombre). Ainsi la Fédération de pêche du Finistère a décidé de protéger ces derniers en n'ouvrant la pêche du sandre qu'à compter du 1er juin.

La saison de la perche a encore battu son plein en milieu d'été. Les perches devenant très actives par moment sur les alevins, il a été possible de faire de très jolies pêches comme sur l'étang de Pont L'Abbé par exemple où prendre **une centaine de perches dans la journée est tout à fait jouable.**

Pour le sandre, la pêche a été en dents de scie tout au long de la saison. Il y a eu quelques bons coups à faire lors du lever et du coucher du soleil, et aussi lors des petits coups d'eau estivaux comme sur l'Aulne. Cependant, à l'heure où sont écrites ces lignes, le gros de la saison du sandre reste à venir avec les coups d'eau hivernaux et la baisse des températures. Cette période est la plus propice pour capturer les plus gros spécimens.

La pêche a été assez fructueuse en début de saison pour le brochet pourvu qu'on lui présente de grosses proies. La fraie passée, les brochets sont affamés et agressifs et n'hésiteront pas à attaquer un leurre de plus de 20 cm !

Ainsi, sur de nombreux étangs et sur l'Aulne, de belles prises ont été faites. À Saint-Michel, un pêcheur se paye même le luxe de faire 3 fois 1m10 en trois sorties ! Du grand art ! C'est d'ailleurs lui et son coéquipier qui remportent l'Open AFCPL Boat Saint Michel 2010. Un événement pêche qui fait date pour une première compétition carnassier sur le Finistère, affaire à suivre…

La pêche des carnassiers prend beaucoup d'ampleur et a de plus en plus d'adeptes ; ainsi la Fédération de pêche du Finistère prend le train en marche.



Brochet d'été

Rendez-vous l'année prochaine sur Saint-Michel pour une nouvelle édition et plus tard à Châteaulin au bord de l'Aulne pour la première compétition Street Fishing du Finistère.

Perche de + de 40 cm en surface !



Magnifique Sandre pris sur l'Aulne

La pêche en 2011

LA PÊCHE EN VILLE EN FINISTÈRE

Les AAPPMA de Quimper et de l'Elorn vont proposer des nouveaux parcours de pêche urbains. Ces parcours No-Kill (en marchant dans l'eau) vont permettre de pêcher des secteurs historiques en plein cœur de centres urbains et assurément riches en poissons ! Au programme, truites, saumons, bars, mulets, etc, auront de quoi remplir d'émotions les pêcheurs qui franchiront les portes de ces nouveaux terrains de jeux ! Les modalités de ces parcours seront définies dans le cadre de l'arrêté général de la pêche en eau douce du Finistère 2011.

PÊCHE EMBARQUÉE SUR L'AULNE

À titre expérimental, l'AAPPMA de Châteauneuf-du-Faou a décidé d'autoriser la pratique de la pêche embarquée sur les biefs allant de l'amont de Prat Pourrig jusque l'aval du Gwaker, soit 7 biefs.

Cette autorisation va permettre de répondre à une demande de pêche embarquée, permettant d'exploiter au mieux les possibilités de l'Aulne d'un point de vue halieutique, notamment le contre halage. Cela donne aussi plus de possibilités pour les pêcheurs ayant "le pied marin".

Les détails de cette nouvelle situation sont consultables sur l'arrêté général de la pêche en eau douce du Finistère et sur l'arrêté préfectoral régissant la police de la navigation sur le canal de NANTES à BREST.

Plus d'informations sur le site de la FÉDÉ :
www.peche-en-finistere.fr



Exploration d'un contre halage



Défi ALOSE AULNE • 2010

PRÉSENTATION DU DÉFI

Les 8 et 9 mai 2010, sur les bords de l'Aulne, rive gauche en aval du déversoir de Coatigra'h (côté Saint Coulitz), se tenait la première compétition de pêche à la mouche de l'Alose en Finistère.

La particularité de ce concours est de se dérouler sur une rivière canalisée en configuration débarrée : l'Aulne. Ceci permet d'augmenter le linéaire pêchable pour la grande Alose qui affectionne des secteurs moyennement profonds avec de bonnes vitesses de courants.

Cette manifestation, organisée par la Fédération de Pêche du Finistère, n'aurait pu être possible sans l'aide des bénévoles des AAPPMA de Châteaulin et de Brasparts. Le SMATAH a également permis l'obtention de la configuration débarrée en ouvrant le pertuis de Châteaulin.

En ce qui concerne la pêche, 16 compétiteurs de profils différents sont venus s'affronter dans un climat convivial où la bonne ambiance a régné tout le week end. De 14 à 80 ans, du Finistère, du Morbihan et même d'Alsace, les participantsont rivalisé de techniques pour obtenir le sacre du meilleur pêcheur d'alose du week-end.

La compétition se déroulait sur deux jours, avec 12 rounds de 1 heure répartis entre le samedi (8h00-19h30) et dimanche (9h00-15h30). Les 16 pêcheurs, divisés en quatre groupes, se sont relayé au fil du week-end entre 2 secteurs (A et B), partagés en cinq postes de pêches espacés de 15 m chacun. Sur les cinq places, les pêcheurs d'un même groupe alternaient tous les quart d'heures.

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE LE SAMEDI 8 MAI :

→ ROUND 1 :
Le groupe 1 rejoint le secteur A, au cours de cette manche, **Jean Baptiste VIDAL** fait forte impression en touchant pas mal d'aloses et en sortant deux poissons de 445 et 500 mm. Le reste de son groupe ne trouvera pas d'alose. Pourtant, **Yves DOARÉ**, le doyen de l'épreuve, touchera aussi la première alose de la compétition mais la décrochera malheureusement sur une chandelle près de l'épuisette. Pendant ce temps, rien à signaler pour le groupe 3 sur le secteur B.

→ ROUND 2 :
Lors de ce round, le goupe 2 rejoint le secteur A. Même scénario que lors du premier round sur le secteur A. Julien Labesse réussit à prendre en 15 mn 3 aloses, de 430, 445 et 400 mm. Le groupe 4 ne touchera rien sur le secteur B. **Jean Baptiste VIDAL et Julien LABESSE creusent l'écart dès lors**. A noter la capture par un jeune compétiteur d'un petit brochet (Dorian MAGNIER). A défaut d'alose, cela fait toujours plaisir!

→ ROUND 3 :
Lors du Round 3, aucune alose ne sera capturée.

→ ROUND 4 :
Au cours de ce round, **Olivier SOMMEN** réussit à capturer la première alose du secteur B, un joli poisson de 515 mm.

COMPOSITION DES GROUPES

Groupe 1	**Yves DOARE**
	Yves SULTAN
	Denis CALVEZ
	Jean-Baptiste VIDAL
	Eric LE GALL
Groupe 2	**Philippe DEZITTERE**
	Christian GETIN
	Olivier SOMMEN
	Lionel VARIN
	Julien LABESSE
Groupe 3	**Louis STAHL**
	Philippe GRAPPE
	Martin GERBER
Groupe 4	**Lucile BOZEC**
	Dorian MAGNIER
	Gilles LE GALLOIS

→ ROUND 5 :
A ce round, **Eric LE GALL** qui avait décroché une alose le matin sur le même secteur (Secteur A) en sort une de 535 mm.

→ ROUND 6 :
Au cours de ce round **Julien LABESSE et Lionel VARIN** réalisent un joli doublé sur le secteur A. Les aloses sont actives à côté d'eux, elles semblent faire des «Bulls» alors que l'on est en pleine journée. Julien LABESSE avec cette quatrième alose prend une option vers le podium.

→ ROUND 7 :
Devant l'avancée fulgurante de **Julien LABESSE, Jean Baptiste VIDAL** sort le grand jeu et réussit à sortir une magnifique alose de 485 mm sur le secteur B. Il revient à 4/3.

→ ROUND 8 :
Alors que Gilles LE GALLOIS avait manqué des aloses sur le secteur A le matin, il nous réalise un véritable festival en y prenant 3 en moins de 10 min. Avec ces aloses, Gilles LE GALLOIS est revenu dans la course au titre du meilleur pêcheur d'aloses.

À l'issue de cette première journée, avec quatre heures de pêche par concurrent, les résultats sont à la hauteur des espérances de l'Aulne débarrée : quelques décrochés et 14 poissons de pris.
Le pari d'organiser une compétition dans de telles conditions semble être réussi.
Une bonne ambiance règne autour du défi et les échanges vont bon train entre pêcheurs novices et expérimentés. D'ores et déjà les stratégies commencent à mûrir pour la journée du lendemain.

CLASSEMENT INTERMÉDIAIRE

Au classement intermédiaire, 7 pêcheurs sont classés. Du premier au dernier, on retrouve :

- **Julien LABESSE** - 4 poissons (9765 pts)
- **Gilles LE GALLOIS** - 3 poissons (7530 pts)
- **Jean Baptiste VIDAL** - 3 poissons (7430 pts)
- **Eric LE GALL** (2535 pts)
- **Olivier SOMMEN** (2515 pts)
- **Christian GETTIN** (2490 pts)
- **Lionel VARRIN** (2560 pts)

Les paris sont ouverts pour le lendemain où sont programmés quatre nouveaux rounds...

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE LE DIMANCHE 9 MAI :

→ ROUND 9 :
Au round 9, aucune Alose ne sera capturée. C'est le calme plat en ce dimanche matin. Quelques décrochés tout de même sur le fameux secteur A. Cependant Julien LABESSE assure le spectacle sur le secteur B en capturant un magnifique spécimen d'Abramis brama, et oui une brême à la mouche!



Invité surprise au Défi Alose

→ ROUND 10 :
Jean Baptiste VIDAL revient dans la course au titre, il pique lors de ce round sa quatrième alose et prend au nombre de millimètres cumulés une légère avance sur Julien LABESSE également à quatre poissons.

→ ROUND 11 :
Pour creuser l'écart, Julien LABESSE doit avoir absolument un poisson, il attaque par le secteur A avec juste un poste de pêche prometteur lors de sa rotation, il a donc 15 mn pour faire cette alose. Et il le fait, une cinquième alose de 480 mm rejoint son épuisette! Pendant le même temps, d'autres pêcheurs de son groupe l'imitent avec un deuxième poisson pour Olivier SOMMEN et le premier pour Yves SULTAN.



Alose dans le bac de mesure

→ ROUND 12 :
C'est le round final, Jean Baptiste VIDAL a un poisson de moins que Julien LABESSE. Il sait qu'il a des poissons en moyenne plus gros, ainsi une seule alose suffirait pour accéder à la première place. Il a le secteur A et attaque directement par le meilleur poste. Le suspens est à son comble, quelques touches sans succès et ça y est "POISSON !", un combat intense s'enchaîne avec cette alose bien piquée, Jean Baptiste n'a pas le droit à l'erreur, c'est le poisson de la victoire! Deux minutes après, le poisson glisse dans l'épuisette, un cri de joie retenti ! Il l'a fait ! Bravo à lui !

Défi ALOSE AULNE • 2010

CLASSEMENT FINAL

Au terme de ce fabuleux week-end, 19 aloses auront été sorties de l'eau, ainsi qu'un brochet, une brême et un tacon... 8 pêcheurs se classeront parmi les 16 inscrits, soit la moitié. Les aloses auront bien répondu présentes, et seront toutes reparties à l'eau sans difficulté dans les meilleures conditions. Bien sûr, certains secteurs étaient plus pêchant que d'autres notamment le secteur A et ses premiers postes. Heureusement, la dotation en cadeaux était généreuse et tous les concurrents sont repartis avec un lot significatif.

La Fédération remercie les magasins River Stones à MORLAIX ainsi que Sport 2000 à CHÂTEAULIN pour leur aimable dotation à cet évènement. Elle remercie aussi tout particulièrement les AAPPMA de BRASPARTS et CHÂTEAULIN pour toute l'aide logistique en moyen matériel et humain lors de cette manifestation.

Un grand bravo à tous ces pêcheurs pour le spectacle offert et notamment au premier et deuxième qui se seront battus jusqu'à la fin pour obtenir le titre du Défi Alose de l'Aulne 2010! Un clin d'oeil pour ces pêcheurs avec un lien vers leur site web perso (Jean Baptiste VIDAL et Julien LABESSE).



Remise des prix et photo de groupe

Class.	Nom des participants	Poisson(s) 1er Jour	Points 1er Jour	Poisson(s) 2e Jour	Points 1er Jour	Poisson(s) Total	Points Total	Plus grande Alose	Récompense
1	Jean-Baptiste VIDAL	3	7430 pts	2	5015 pts	5	12445 pts	525 mm	1er Prix
2	Julien LABESSE	4	9765 pts	1	2480 pts	5	12245 pts	490 mm	2e Prix
3	Gilles LE GALLOIS	3	7530 pts	-	-	3	7530 pts	560 mm	3e Prix + Big Fish
4	Olivier SOMMEN	1	2515 pts	1	2450 pts	2	4965 pts	515 mm	
5	Eric LE GALL	1	2535 pts	-	-	1	2535 pts	535 mm	
6	Christian GETTIN	1	2490 pts	-	-	1	2490 pts	490 mm	
7	Lionel VARRIN	1	2460 pts	-	-	1	2460 pts	460 mm	
8	Yves SULTAN	-	-	1	2445 pts	1	2445 pts	445 mm	
NC (16)	Yves DOARE	-	-	-	-	-	-	-	
NC (16)	Denis CALVEZ	-	-	-	-	-	-	-	
NC (16)	Philippe DEZITTERE	-	-	-	-	-	-	-	
NC (16)	Louis STAHL	-	-	-	-	-	-	-	Le plus jeune
NC (16)	Philippe GRAPPE	-	-	-	-	-	-	-	
NC (16)	Martin GERBER	-	-	-	-	-	-	-	
NC (16)	Lucile BOZEC	-	-	-	-	-	-	-	1ere Féminine
NC (16)	Dorian MAGNIER	-	-	-	-	-	-	-	
TOTAL		14	34725 pts	5	12390 pts	19 aloses			

Classement final

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE LE SAMEDI 19 JUIN :

Le début de la manche étant programmé pour 14h15, les concurrents profitent de cette matinée pour peaufiner les montages et préparer les leurres, le tout dans une ambiance très conviviale et décontractée.

Pas de bruit au départ de tous les bateaux puisque ceux-ci naviguent au moteur électrique. À noter que cela a été un élément important dans les choix stratégiques des compétiteurs.

La plupart des équipages se dirigent vers la zone du barrage, le secteur de l'anse du Forchan ainsi que la rive sud du lac. Les échosondeurs ont manifestement parlé la veille. Pour autant, les deux premiers poissons maillés (perches de 28 et 35 cm) sont rentrés, au crankbait, juste en face de la zone de départ par l'équipage KERGUEN/BEUREL.

Autour du barrage et de l'anse de Forchan, la ronde des bateaux a commencé. Le vent de nord-est, qui souffle assez fort, oblige les compétiteurs à corriger les dérives à l'électrique. La pêche se fait essentiellement sur les cassures. **À ce jeu, c'est l'équipage Riaux/Gautier qui tire son épingle du jeu.** Dès le départ, ils sont arrivés les premiers sur une zone prometteuse et, consciencieusement, la pêcheront une bonne partie de l'après-midi.

RÉSULTAT : Deux brochets maillés (71 et 65 cm) qui leur assurent la première place de l'open au soir de cette manche (1370 points).

Au final, 10 poissons auront été validés au terme du 1er round : 4 perches et 6 brochets. Dont un de 79,5 cm qui permet à l'équipage CHARRAIS / RIGOLET d'occuper la 3e place du classement provisoire (795 points). La seconde étant occupée par JACQUELINE / CADIOU (1010 points).

À noter que durant cette manche, l'équipage Rambaud/Le Challier touchera, en power fishing, 7 brochets mais n'en rentrera qu'un seul (74,5 cm). De quoi donner de l'espoir pour le lendemain.



Magnifique doublé de perches pour Fred CHARRAIS

DÉROULEMENT DE L'ÉPREUVE LE DIMANCHE 20 JUIN :

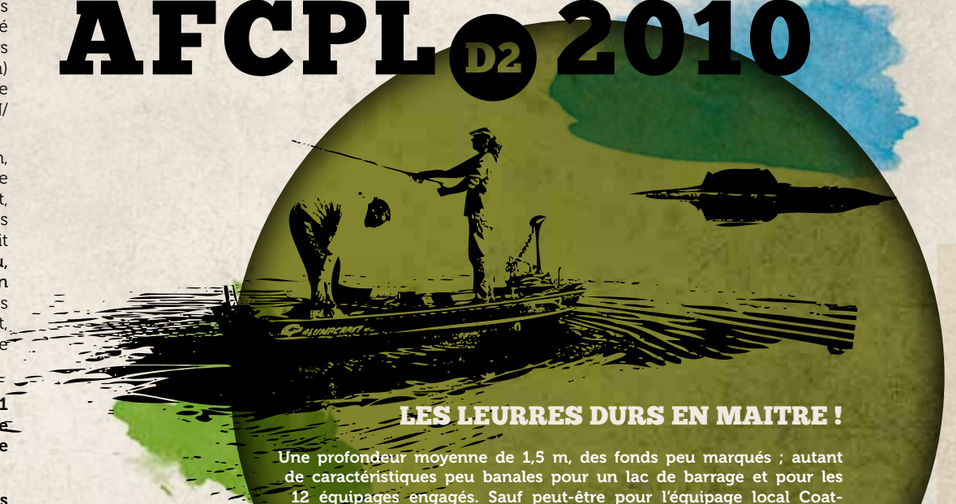
Les conditions météo sont totalement différentes. Au départ, à 8h00, le lac est lisse, plongé dans la brume.

Compte tenu des informations collectées la veille, la flotte se dirige principalement vers la rive sud du lac. Un haut-fond de 90 cm de profondeur, prolongé par une cassure concentre l'attention des pêcheurs. Un léger vent d'est commence à se lever.

Derrière eux, RIAUX / GAUTIER sauvent la deuxième place (2183 points) en rentrant deux perches (41,5 cm et 39 cm). Cela leur permet de conserver leur avance sur l'équipage CHARRAIS / RIGOLLET, 3e avec 1667 points, qui valident les deux plus grosses perches de l'open (42 cm et 44 cm) en pêchant au shad.

Déception pour l'équipage JACQUELINE / CADIOU qui ne validera aucun poisson maillé lors de cette manche. Ils finiront au pied du podium.

O P E N
Saint-michel
AFCPL D2 2010



LES LEURRES DURS EN MAITRE !

Une profondeur moyenne de 1,5 m, des fonds peu marqués ; autant de caractéristiques peu banales pour un lac de barrage et pour les 12 équipages engagés. Sauf peut-être pour l'équipage local Coat-Brouard.

Toujours est-il que pour la plupart des engagés à l'open, l'appel de l'échosondeur avait été très fort la veille de l'open (vendredi 18 juin) et nombre d'entre eux ont sillonné le lac à la recherche des éventuels "hot spots".

La moindre faille sur le lac pourra sans doute tenir pas mal de poissons…

C'est sur cette zone, peu pêchée la veille mais localisée par plusieurs compétiteurs, que l'équipage RAMBAUD/LECHALLIER va sortir le grand jeu avec les leurres durs. "Il ne fallait pas être tendre" dira Xavier LECHALLIER pour imager la façon de pêcher : de grandes tirées verticales suivies de descentes contrôlées du leurre. Ainsi, buster, spinner et autres lipless ou blade leur permettent de faire le quota de brochets (75 cm, 85 cm et le big fish de 1,09 m). INCROYABLE !

Ils se permettent le luxe d'enchaîner également trois perches maillées (36, 37 et 39 cm), deux en cherchant le broc au buster et spinner, et une après avoir validé le quota broc au Lipless. C'est donc logiquement, avec plus de 4,5 m de poissons validés (4578 points), qu'ils remportent ce 1er open AFCPL St Michel pour leur 1ère date de l'année 2010.

Succès total puisqu'ils trustent également le classement perche, le classement brochet et le big fish. Et dire qu'ils avaient été les premiers inscrits à cet open. Faut-il y voir un signe prémonitoire ?

LES CAPTURES

Au final, sur les deux manches, 25 poissons auront été validés :

14 perches de 28 cm à 44 cm (taille moyenne 36 cm)

11 brochets de 65 cm à 1,09 m ! (taille moyenne 75 cm).

Seul 2 équipages sur 12 n'auront pas validés de poissons.

A.F.C.P.L. : *Association Française des Compétiteurs de Pêche aux Leurres*



O P E N
Saint-michel
AFCPL D2 2010

BILAN

Par ailleurs, deux points peuvent être mis en avant :

- dans un souci de cohérence avec les missions de la Fédération (protection du milieu aquatique), le choix avait été fait d'assurer une restauration issue de produits de l'Agriculture Biologique. Un point apprécié des compétiteurs.
- le choix de mettre en place, pour le brochet, une taille légale de capture de 65 cm prouve son efficacité sur les populations quand on regarde la taille moyenne des captures validées.

Bien évidemment, cet open n'aurait pu avoir lieu sans l'engagement du personnel de la Fédération de pêche, des bénévoles des AAPPMA de CHÂTEAULIN, BRASPARTS, HUELGOAT et DAOULAS, le soutien de détaillants locaux d'articles de pêche *(Le Nautilus à DOUARNENEZ, Alré Pêche à QUIMPER, Floricane à PLOUGASTEL DAOULAS, Riverstones à MORLAIX)*, de la société Objectif Pêche.



Le podium de l'Open Saint-Michel 2010

Merci également aux guides de pêche diplômés (Gaël ROGNANT, Bruno JONCOUR et Loïc MOREAUX) qui ont doté les premiers lots, de journées de guidage.

Merci à la commune de BRENNILIS et à la Communauté de Communes du Yeun Ellez pour leur accompagnement technique et logistique de cette manifestation.

Pour conclure, en tant qu'organisateurs, nous ne pouvont être que satisfaits des pêches effectuées et des commentaires des compétiteurs. C'est sûr, nous sommes bien motivés pour continuer l'aventure "AFCPL" dans le Far Ouest !

Par ailleurs, retrouvez plus d'une centaine de photos sur l'album du site de la fédération.

INTERVIEW DES VAINQUEURS

3 brochets allégrement maillés de respectivement 75, 85, et 1m09. Nous ajouterons aussi une perche de 39,9 cm non loin du barrage.

>> *La pêche vous a vraiment souri, vous avez même fait la "poutre" de l'open, un splendide brochet de 1,09 m, un commentaire sur cet instant magique?*
Oui comme tu dis un moment magique ! Nous nous savions bien placés avant la prise de ce poisson et cela a conforté notre avance. Que dire sur le combat… Je regrette presque de l'avoir pris en compétition ce poisson. Hé oui ! un brochet quelle que soit sa taille doit finir à l'épuisette quoi qu'il en coûte ! Du coup j'ai adopté une tactique très bretonne "tire aussi fort que tu es bête". Ce poisson a saisi mon lipless dans environ 3 mètres d'eau. Je me pensais pris à une bosse de tourbe mais après le premier coup de tête j'ai tout de suite su que j'avais à faire à un grand brochet. Le combat fut assez bref, et tout en puissance. Cette belle femelle n'avait pas expulsé ses œufs cette année et à en juger pas sa dentition quelque peu défaillante ce brochet était un vieux poisson. Mais quel bonheur de sortir un tel poisson ! Si certains jeunes pêcheurs lisent ces lignes ne soyez pas hâtif et laissez faire le temps et vous serez un jour, comme moi, récompensé par une si jolie prise !

>> *Bonjour, avant toute chose, la fédération vous remercie vivement de votre participation à cet open! Comment avez-vous connu le lac et qu'est ce qui vous a motivé à venir pêcher sur Saint Michel?*
Merci à vous de l'avoir organisé ! C'est en partie grâce à ce genre de manifestations que la pêche en France grandit. J'ai passé quelques années d'études à QUIMPER et St Michel nous était décrit comme un lac vraiment intéressant à pêcher. Faute de moyen je n'avais jamais eu la chance d'y tremper un leurre. Lorsqu'on nous a appris qu'une date du circuit allait se tenir là-bas, ce n'était pas envisageable pour moi de ne pas y participer. Le fait de revenir "au pays" dans un cadre magnifique et pour pratiquer une pêche fun sur des poissons non éduqués m'est apparu comme une évidence, je ne pouvais pas manquer ce rendez-vous qui a lancé notre saison.

>> *Pouvez-vous nous raconter votre pêche et votre approche sur ces deux jours de compétitions?*
Pour être venu courant mai en découverte du lac, miser sur le brochet nous paraissait évident mais sans négliger les perches. Le samedi matin nous avons orienté notre pêche sur le brochet en matraquant une rive exposée au vent. Nous avons rapidement touché du poisson mais la réussite nous a manquée sur cette première journée. Sur7 brochets capturés 3 dépassaient les 60 cm mais un seul atteignait la maille, un joli brochet de 75 cm. Le lipless (LVDR 15) fut le leurre qui a marché et particulièrement le coloris "perroquet" que les pêcheurs de brochet connaissent en général sur le buster jerk qui lui aussi nous a rapporté 2 poissons le samedi. Nous étions 4e au soir de la première manche et un peu déçus de cette position.
Le dimanche matin, nous doutions tous de la possibilité de sortir une grosse pêche… pas un brin de vent sur le lac. Nous avons encore une fois pêché la berge de la veille, une des plus "cassante" du lac. Clément y rentrera une perche sur les premiers lancés. Nous nous concentrerons une bonne partie de la journée sur un haut-fond situé à 300 m du bord en pêchant buster et lipless sur la cassure (90 cm à 3m50). Tactique qui fut payante puisque nous y rentrerons une perche et



Brochet record pour Xavier LECHALLIER

>> *Au final, que retenez-vous de cet open?*
Ce que je retiens et bien je dirais la convivialité et l'accueil qui nous ont été réservés. Nous avons déjà fait pas mal de dates sur le circuit et je dis haut et fort que c'est la plus belle organisation qu'il m'a été donné de voire. Vous avez tous fait un boulot extra.
Ah et j'oubliais de remercier les simulies qui nous ont accompagnés très (trop ?) chaleureusement durant notre séjour.

>> *Reviendrez-vous l'année prochaine?*
Quelle question ! bien sûr nous viendrons remettre notre titre en jeux en espérant que cette fois-ci nous aurons à nous mesurer à une quarantaine de bateaux affamés !!! et je reviendrais certainement dans le courant de l'année essayer de capturer un spécimen encore plus gros !!!!!

>> *Enfin des remarques ou suggestions sur la gestion du lac menée par la Fédération?*
Tout le travail accompli pour conserver une population de brochet importante en quantité et en taille moyenne devrait tout simplement être appliquée à tout le territoire ! des journées de pêche avec une moyenne de brochet à 75 cm et de perche à 36 cm c'est la preuve que ces efforts payent ! En revanche un point sur lequel il serait sûrement bon de travailler, l'utilisation de l'échosondeur en action de pêche. Cela a été une aide précieuse lors de cet open mais pas pour repérer les poissons en eux-mêmes mais surtout les postes sur lesquels ils seraient susceptibles de se tenir ! Sur ce genre de lac, tout de même fragile, son utilisation devrait être autorisée à condition de remettre dans leur élément l'intégralité des poissons capturés.

Merci ! M.L.B.

STREET Fishing CHATEAULIN 2011



La pêche en ville, ici à Angers

Force est de constater que la pêche aux leurres a le vent en poupe ces dernières années. Elle insuffle un air nouveau sur la pêche en France et séduit de plus en plus d'adeptes, les jeunes en premier.

Parallèlement à cette progression fulgurante, un circuit AFCPL de Street Fishing a vu le jour en 2008 permettant à tous pêcheurs, jeunes ou moins jeunes de participer à une compétition de pêche aux leurres. Pêcheurs de tous âges et de tous horizons s'affrontent donc sur une journée dans une ambiance très conviviale. Cette nouvelle formule permet de plus au public d'approcher au plus près les compétiteurs et ainsi d'éveiller leur curiosité face à cette passion qui nous anime tous : la pêche ! Ce phénomène n'est pas passé inaperçu en Finistère. Ainsi l'AAPPMA, de CHÂTEAULIN proposera en coordination avec la Fédération de Pêche du Finistère et l'AFCPL le premier Street Fishing de CHÂTEAULIN qui se tiendra courant 2011 sur les rives pavées de l'Aulne. Ci-contre quelques poissons pris lors de repérage sur le parcours qui s'annonce réellement très poissonneux !



Brochet et perche de CHÂTEAULIN

enduro Carpe CHÂTEAUNEUF DU-FAOU 2011

Après le défi alose, les carnassiers aux leurres en bateau à Saint Michel, le futur Street Fishing de CHÂTEAULIN, une nouvelle compétition est en phase de mûrissement au sein de l'AAPPMA de CHÂTEAUNEUF, en collaboration avec la Fédération de pêche du Finistère et de Carpe 56.

Il s'agit d'une compétition de pêche de la carpe en deux jours, de jour comme de nuit ! L'Aulne présente en effet à CHÂTEAUNEUF un parcours autorisé par arrêté préfectoral de pêche de la carpe de nuit. Ce parcours magnifique, facile d'accès avec son contre halage bénéficie d'une très belle population de carpes pourtant peu connue. Cet évènement permettra à chacun de découvrir une technique de pêche très spécifique et d'admirer les plus gros poissons d'eau douce vivants dans le Finistère, avant de leur rendre la liberté. De plus ce parcours révèle bien des surprises puisque des amours blancs, poissons de la même famille que la carpe très imposants y ont déjà été capturés...



Une jolie carpe de l'Aulne

2 Jours à Saint-Michel

par Xavier Lechallier

En ce début juillet, les résultats de nos pêches vendéennes n'étant pas glorieux, je me décide à retourner sur ce lac qui m'avais porté chance lors de l'open AFCPL organisé par la Fédération. Nous avions, mon équipier et moi-même, remporté cette compétition de pêche aux leurres en capturant 3 perches de plus de 35 cm et 4 brochets dont un magnifique poisson de 1,09 m. C'est donc "le couteau entre les dents" que je suis arrivé le lundi soir pour 2 jours de pêche en float tube accompagné d'un ami.

Le premier coup du soir nous apportera 7 brochets en seulement 2 heures, de quoi nous donner beaucoup d'espoir pour le lendemain.

Mardi matin la sonnerie du réveil affichant 7h00 retentie dans la toile de tente et c'est très remontés que nous partons à l'assaut du lac encore pris dans la brume. Une fois arrivés sur la zone de la veille, après quelques dizaines de minutes de palmages, les premiers brochets pointent le bout de leurs nageoires ! Voyez donc, en 3 lancés je capturais 2 brochets et en décrochais un 3e.

Comme très souvent après un moment d'euphorie, les choses se calment rapidement et plusieurs heures se passent sans que nous ne pêchions d'autres becs.

Nous changeons alors de zone pour rejoindre un haut fond qui avait concentré l'attention de bon nombre de compétiteurs lors du concours. J'espère au fond de moi que les poissons seront en activité sur ce secteur, sinon la journée sera très longue.

C'est aussi ça St-Michel, on peut y faire des pêches mémorables mais si les poissons en ont décidé autrement, c'est le calme plat et on se sent bien seul sur son float tube au milieu de cette grande étendue. Fort heureusement, dès les premiers lancés, les brochets répondent présents et deux poissons corrects s'échouent sur les float tubes.

C'est un réel plaisir de disposer d'un tel cheptel de poissons entre 50 et 70 cm dû en grande partie à la maille de 65 cm et au quota imposé sur cette retenue.

5 brochets depuis notre mise a l'eau mais toujours pas ce que nous sommes venus chercher ! Une **"poutre"** comme on dit dans notre jargon, entendez par là un gros brochet de plus d'1 m !

Après avoir ratissé le haut du plateau en long et en large je propose à mon collègue que nous nous décalions un peu plus vers le tombant. Notion toute relative car cette "cassure"



Un petit brochet sympathique

du fond est très peu marquée et s'étale sur une centaine de mètres pour rejoindre le lit de l'ancienne rivière. Sans échosondeur il n'est vraiment pas simple de la déceller.



Quelques lancés plus tard je me fais purement et simplement bloquer mon leurre ! Ferrage en règle et le combat commence. Je souhaite à tout pêcheur lisant ces lignes d'avoir à faire à un grand brochet de st Michel, ils ont une défense vraiment remarquable ! Nous apercevons les reflets du poisson dans cette eau rougeâtre et nous nous lançons au pronostic *"Ça fait plus de 90!" "Quoi, tu es fou il est largement métré!"*.

Les combats en float tube décuplent encore plus les sensations de lutte entre l'homme et la bête. Cette fois-ci c'est l'homme qui remporta le combat. Le poisson est superbe et lors de la mesure un peu acrobatique sur ce frêle esquif, **ce grand brochet affiche plus d'1 m 10 !** Il est jeune à la vue de sa dentition et en pleine forme. C'est un grand et gros brochet.

Brochet record de 1.m 10

Après ces émotions nous rejoignons le camping pour y attendre un ami et nous restaurer afin de prendre des forces pour l'après midi qui s'annonce fructueuse !

Retour sur la zone quelques heures plus tard mais les poissons se sont bien calmés. Nous ne sortons qu'un brochet maillé en 3 heures. Je me décale alors beaucoup plus loin du plateau



Remise à l'eau du second brochet plus que métré !

dans environ 3m de profondeur et quelques lancés plus tard c'est pendu et apparemment celui ci est encore très gros. **Encore un très joli combat pour ce brochet mesuré à 1m10 mais beaucoup plus maigre que le précédent.**

Je suis aux anges, j'ai trouvé ce que je suis venu chercher, 2 brochets de plus d'1 m dans la même journée.

Mes amis toucheront aussi quelques poissons dont cette jolie perche pour le petit Thierry.

Nous repêcherons quelques heures le lendemain matin mais le lac est passé sur "off" et les poissons se montrent très discrets, Thierry s'en sortira avec un joli brochet.

J'ai entendu dire que la population de brochets avait baissé ces dernières années mais preuve en est que ce lac vaut la peine d'être exploité ! À noter aussi que grâce aux efforts d'une Fédération sur une gestion intelligente des ressources, on arrive a obtenir des densités exceptionnelles comme c'est le cas à St Michel. Et je finirais ces lignes en affirmant que ces pêches sont accessibles à tous. Il suffit de s'en donner la peine et de trouver les zones qui "tiennent" le poisson. Elles ne sont pas simples à trouver mais si les brochets sont actifs, c'est carton assuré ! Un dernier mot pour vous encourager : **tous les poissons pris pendant ce séjour nagent encore et qui sait peut être aurez vous la chance d'en reprendre un !**

LECHALLIER Xavier.



Les perches à la fête aussi

BIG Concours FISH



Une jolie brême



Panaché de leurres

En cette année 2011, la Fédération du Finistère pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique organise un concours photos de la plus longue capture, toutes espèces confondues. Les photos seront publiées sur notre site internet.



Ma perche bien aimée

Tous les poissons de ce concours devront pour être pris en considération, figurer sur notre site Internet. Ainsi, ne seront pris en compte, que les clichés de poissons vivants, tirés devant leur milieu naturel. La relâche d'un beau poisson magnifie le geste du pêcheur et prolonge le plaisir...

Ce concours est réalisé conformément à la charte de conduite concernant la communication des "images pêche" sur notre site internet, exception faite des saumons atlantiques bagués. Le but de ce concours étant bien de sublimer l'instant magique que ressent tout pêcheur avec la capture d'un poisson trophé.

Considérant que la plupart des poissons seront sans doute remis à l'eau, et ce comme pour la règle prévalant en compétition, l'unité de mesure du concours sera tout simplement le nombre de millimètres du poisson capturé. Peu importe les livres et les kilos, les millimètres compris entre l'extrémité de la mâchoire et de la fourche propulseront un pêcheur pour chaque catégorie de poisson sur la plus haute marche du podium.



Pour promouvoir la diversité halieutique du département, la liste des espèces concernées est non-exhaustive, sachant qu'il existe un record pour chaque espèce. En effet dans l'inconscient d'un pêcheur, bien souvent la prise d'une truite Fario de 32 cm sera peut-être et même sans doute plus exaltante que la prise d'un modeste brochet de 67 cm, pourtant bien plus gros...

Il est donc proposé d'y faire apparaître toutes nos espèces à écailles capturables à ligne à l'échelle de notre département... Du gardon au brochet, en passant par l'alose, le saumon et la perche....

De la même manière, un classement aura lieu parmi toutes ces images avec la photo la plus jolie, celle mettant le mieux en valeur le loisir pêche...



MODALITÉS DE PARTICIPATION :

1 Cliché de la capture vivante prise devant son milieu (photo qui sera publié sur le site de la FÉDÉ 29, à transmettre sous format numérique à : fedepeche29@wanadoo.fr).

2 Taille en millimètres du poisson uniquement, pas de poids nécessaire.

3 Le poisson doit être pris sur une eau libre, hors zone du domaine maritime sur le département du Finistère.

4 Le pêcheur doit justifier de son adhésion à une AAPPMA Finistérienne.



Le Black Bass, futur arrivant en Finistère

Diagnostic PLANS D'EAU



Remise à l'eau d'une carpe

De manière générale, la pêche est aujourd'hui dans un tournant. Elle évolue sans arrêt techniquement et prend petit à petit un côté sportif, tel un véritable loisir de plein air. Elle est maintenant bien plus qu'une simple pêche ancestrale apparentée à une pêche cueillette.

Cette philosophie de pêche est arrivée par différents courants halieutiques, la pêche à la mouche, puis la pêche à la carpe et aux poissons blancs, et enfin plus récemment la pêche aux leurres. Le département du Finistère n'échappe pas à la règle en voyant évoluer le profil de ses pêcheurs et leur véritable recherche du bien être au bord de l'eau. Même pour la pêche du saumon ou de la truite, il existe une véritable pêche sportive, preuve en est que la passion de la pêche est la plus importante. Pour autant, il reste tout à fait possible en respectant la réglementation de réaliser des prélèvements raisonnés pour le plaisir de la tablée.

Afin de coller ce réel tournant de la pêche, il convient de diversifier l'offre halieutique du département du Finistère. Si celle-ci est vraiment attrayante pour la pêche des cours d'eau de première catégorie, il en va autrement des parcours de deuxième catégorie, qui actuellement correspondent à la plus forte demande des nouveaux pêcheurs.

C'est pourquoi la Fédération va diagnostiquer un certain nombre de plans d'eaux du département, petits ou grands, afin d'évaluer leur potentiel halieutique. Celui-ci permettra de définir des mesures de gestion allant vers le développement de nouvelles pratiques et la diversification des offres de pêches.

Ainsi, il est possible d'évoquer la mise en place d'éventuels nouveaux parcours carpes de nuit, le reclassement en seconde catégorie, l'aménagement de postes handicapés, l'aménagement du milieu (plantation, berges...), l'introduction de black bass à grande bouche dans les zones adaptées, la création de zones No-Kill...



Un beau combat





GRANDS · LACS *des Monts d'Arrée*

La Fédération de pêche en partenariat avec l'AAPPMA de l'Élorn, offre la possibilité aux pêcheurs du Finistère et d'ailleurs, de pratiquer via une seule carte sur les deux grands lacs des Monts d'Arrée, que sont Saint-Michel et le Drennec.



Open saint Michel D2 AFCPL 2010

En effet, ces deux plans d'eaux fortement réputés dans l'hexagone offrent des possibilités de pêche différentes et complémentaires.

Si Saint-Michel, jouit d'une forte réputation de grand lac à grands brochets, et perches, il dispose également d'une source récréative pour la pêche de loisirs avec un fabuleux poisson de sport : la truite arc-en-ciel. Le Drennec quant à lui présente une population magnifique de grosses truites farios issues de la reproduction des tributaires du lac, mais aussi d'une population de truite arc-en-ciel. La complémentarité de ces plans d'eau est aussi notable dans leur topographie. Si Saint-Michel est un grand lac peu profond, avec des accès relativement difficiles du bord, il devient fantastique à pêcher en bateau. De plus les infrastructures récentes mises en place par la Communauté de Commune du Yeun Ellez permettent d'assurer cette pratique dans de très bonnes conditions. Le Drennec quant à lui dispose d'un réseau de sentiers permettant de faire le tour du lac très facilement et l'ensemble des berges restent très facile d'accès pour le pêcheur du bord. Ce lac est quant à lui plus profond et offre un profil tout à fait différent de Saint-Michel.

En somme, ces deux produits offrent une opportunité aux pêcheurs de varier leurs techniques et leurs approches dans deux cadres magnifiques.

Afin d'assurer un partage de la ressource pour les pêcheurs désireux de prélever des poissons, le quota de 50 truites arc-en-ciel sera le cumul des captures sur les deux lacs. La réglementation de Saint-Michel sera toujours déterminée par l'arrêté spécifique au Grand Lac Intérieur. Celle du Drennec apparaîtra dans l'arrêté général de la pêche en eau douce.



MONDIAL PECHE
la Nature au quotidien


Parking
LECLERC
INTERSPORT
29480 Le Relecq-Kerhuon
TEL 02 98 28 75 01
www.mondial-peche.fr

FEDE PECHE 29
Fédération du Finistère pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Toute la pêche en Finistère
www.peche-en-finistere.fr

Alré Pêche
5 boutiques à votre service
Ouvert du lundi au samedi
de 9h00 à 12h15 et de 14h15 à 19h00

Alré Pêche Internet
www.alre-peche.com
contact@alre-peche.com

Alré Pêche Auray
ZA Porte Océane
56400 Auray
Tél. 02 97 50 78 71
Alré Pêche Theix
ZA Atlantheix
56450 Theix
Tél. 02 97 42 60 34
Alré Pêche Quimper
26 avenue Ty Douar
29196 Quimper
Tél. 02 98 90 00 86
Alré Pêche Brest
1 rue du Cdt Mindren
29200 Brest
Tél. 02 98 41 67 43

PÊCHER EN 2011 :

DES CARTES POUR TOUS POUR TOUTES LES PÊCHES

Personne « MAJEURE »
Née le 01/01/93 ou avant

69 €

Tous modes de pêche sur parcours 1ère et 2ème catégories de toutes AAPPMA réciprocitaires et plans d'eau stockés du Finistère (1)

Suppléments possibles
Vignette EHGO (2) : 25 €
Vignette URNE (3) : 25 €
Supplément migrateurs (4) : 30 €
Carte "Monts d'Arrée" (5) : 30 €
Journée "Monts d'Arrée" (6) : 7€

PERSONNE AYANT 18 ANS OU PLUS LE 01 . 01 . 2011

PERSONNE AYANT 12 ANS A MOINS DE 18 ANS LE 01 . 01 . 2011

Personne « MINEURE »
Née entre le 02/01/93 et le 01/01/99 (dates incluses)

15 €

Tous modes de pêche sur parcours 1ère et 2ème catégories **de toutes AAPPMA réciprocitaires** et plans d'eau stockés du Finistère (1) et sur les lacs St-Michel et Drennec (sans aucun supplément) + départements EHGO, CHI sans supplément

Suppléments possibles
Supplément migrateurs (3) : 30 €



Carte promotionnelle « DÉCOUVERTE FEMME »

30 €

Tous modes de pêche sur parcours 1ère et 2ème catégories **de toutes AAPPMA réciprocitaires** et plans d'eau stockés du Finistère (1) + départements EHGO, CHI sans supplément Pêche avec 1 seule canne

PERSONNE AYANT MOINS DE 12 ANS LE 01 . 01 . 2011

« DÉCOUVERTE »
Mineur né après le 01/01/99

3 €

Tous modes de pêche sur parcours 1ère et 2ème catégories **de toutes AAPPMA réciprocitaires** et plans d'eau stockés du Finistère (1) et sur les lacs St-Michel et Drennec (sans aucun supplément) + départements EHGO, CHI sans supplément

(1) Plans d'eau stockés : Kaolin (Riec/Belon), Créac'h Gwen (Quimper), Moulin Neuf (Pont-L'Abbé), Bourg-Blanc (Bourg-Blanc), Quinquis (St-Sève), Kerniguez (Carhaix), Le Roual (Daoulas), Poulinoc (St-Renan)
(2) Supplément pour personne "MAJEURE" souhaitant pêcher dans les départements adhérents à l'EGHO et au CHI (voir ci-contre).
(3) Supplément pour personne "MAJEURE" souhaitant pêcher dans les départements adhérent à l'URNE.
(4) Supplément pour personne "MAJEURE" souhaitant pêcher le saumon, la truite de mer
(5) Supplément pour personne "MAJEURE" souhaitant pêcher toute la saison les grands lacs des Monts d'Arrée (St-Michel et le Drennec).
(6) Supplément pour personne "MAJEURE" souhaitant pêcher 1 jour les grands lacs des Monts d'Arrée (St-Michel et le Drennec).









Achat en ligne de la carte EHGO sur www.carte-de-peche-ehgo.fr

La Pêche en Finistère

RÉGLEMENTATION 2011

Réglementation générale
Réglementation Poissons migrateurs
Réglementation lac St Michel

GUIDE DÉTACHABLE

Réglementation spécifique relative à l'exercice de la pêche dans le lac St Michel (Extrait des principale disposition réglementaires pour 2011)

En application de l'article R 436-36 du Code de l'environnement, les conditions spécifiques d'exercice de la pêche dans la retenue Saint-Michel sont, pour l'année 2011, fixées comme suit :

	Truite	*Brochet*
Période de pêche	Truite Fario : - du 12/03/2011 au 18/09/2011 Truite arc-en-ciel : - du 12/03/2011 au 31/12/2011	du 01/05/2011 au 31/12/2011
Nombre de captures	3 par jour, par pêcheur et 50 par an.	2 par jour, par pêcheur et 20 par an.
Taille minimale de capture	0,30 m	0,65 m
Contrôle des captures, y compris le poisson remis à l'eau	Tenue obligatoire d'un carnet nominatif de déclaration de captures. Le poisson capturé, relâché ou non, doit être marqué immédiatement sur le carnet, avant tout transport et reprise de l'action de pêche.	Tenue obligatoire d'un carnet nominatif de déclaration de captures. Le poisson capturé, relâché ou non, doit être marqué immédiatement sur le carnet, avant tout transport et reprise de l'action de pêche.
Modes de pêche - nombre de lignes par pêcheur :	- 1 ligne par pêcheur	
- appâts autorisés :	*Pêche en bateau : leurres artificiels, mouches et poisson mort manié. *Pêche de la rive : tous leurres et appâts À l'ouest d'une ligne reliant « le Libist » (rive nord) au « chemin du Menhir », la pêche au vif est interdite.	
- pêche en bateau :	- l'utilisation d'embarcations à moteur thermique est interdite. - la pêche à la traîne est interdite.	
- interdiction de pêche :	- toute l'année : • au niveau de la tourbière du Vénec : du bord : partie centrale du bord et en bateau : fond des 2 anses, matérialisé sur site par des panneaux et/ou bouées • du bord dans l'enceinte de la centrale et en bateau entre le barrage et la ligne des 4 bouées - du 12 mars au 1er mai 2011 (inclus), à l'ouest d'une ligne reliant la pointe de la presqu'île (rive nord) au chemin du Menhir (rive sud).	
Sécurité	En période d'ouverture de la chasse, dans la demi-heure qui précède le lever du soleil, et dans la demi-heure qui suit le coucher du soleil, le port d'un baudrier ou casquette fluorescents est obligatoire. Afin de concilier les différents usages, la pêche est interdite les 25 et 26 septembre 2011, en raison de l'ouverture de la chasse.	

PÊCHEURS, POUR PROLONGER LE PLAISIR DE LA PÊCHE RELACHEZ VOS PRISES

Cet extrait reprend une partie des éléments de l'arrêté grand lac intérieur Saint Michel 2011, mais il ne saurait en aucun cas s'y substituer.

Réglementation générale relative à l'exercice de la pêche en eau douce dans le Finistère

(Extraits des principales dispositions réglementaires pour 2011)

TEMPS D'OUVERTURE DANS LES EAUX DE LA 1ÈRE CATÉGORIE.

Ouverture générale : du 12 mars à 8h00 au 18 septembre 2011.

Prolongation de la période d'ouverture :

La pêche des poissons des espèces autres que la truite fario est prolongée jusqu'au 9 octobre 2011 sur les plans d'eau suivants : Le Drennec, communes de SIZUN et COMMANA, Moulin Neuf, communes PLOUNEOUR LANVERN et TREMEOC, plan d'eau communal de BOURG BLANC, du Quinquis, commune de SAINTE SEVE, Kerniguez, commune de CARHAIX PLOUGUER , Poulinoc, commune de PLOUARZEL.

TEMPS D'OUVERTURE DANS LES EAUX DE LA 2ÈME CATÉGORIE.

Ouverture générale :
. Pêche aux lignes : du 1er janvier au 31 décembre 2011.

Ouvertures spécifiques : La pêche est interdite en dehors des temps d'ouverture fixés ainsi qu'il suit :

Brochet : du 1er janvier au 30 janvier et du 1er mai au 31 décembre 2011.

Sandre : du 1er janvier au 30 janvier et du 1er juin au 31 décembre 2011.

Anguille jaune (plus de 12 cm de longueur) : du 1 avril au 31 août 2011.

HEURES D'OUVERTURE

La pêche ne peut s'exercer plus d'une demi-heure avant le lever du soleil ni plus d'une demi-heure après son coucher.
Toutefois, la pêche de la carpe est autorisée à toute heure dans les cours d'eau et plans d'eau suivant :
- dans l'Aulne, à partir de la rive gauche, de l'écluse de Boudrac'h à l'amont à l'écluse de Châteauneuf-du-Faou à l'aval, commune de Saint-Goazec.
- dans l'Hyères canalisée à partir de la rive gauche entre les écluses de Lesnevez et de Pont Triffen, commune de Saint-Hernin.
- dans les étangs de Rosporden, Huelgoat, Saint-Renan, (Ty-Colo, Lanven et de la laverie), de Lannéon, communes de Lanrivoare et de Plouarzel et du Mur à Saint-Evarzec.

TAILLES MINIMALES DE CAPTURE DE CERTAINES ESPÈCES.

- 0,60 m pour le brochet dans les eaux de 2ème catégorie,
- 0,40 m pour le sandre en 2ème catégorie,
- 0,30 m pour le black-bass dans les eaux de 2ème catégorie,
- 0,20 m pour les truites (certaines AAPPMA peuvent avoir une réglementation plus restrictive). ⚠
- 0,12 m pour l'anguille.
- 0,35 m pour la truite de mer.
- 0,50 m pour le saumon alantique.
- 0,20 m pour la lamproie fluviatile et 0,40 m pour la lamproie marine.

Le nombre maximum de captures de truites est limité à 10 par jour et par pêcheur.
(certaines AAPPMA peuvent avoir une réglementation plus restrictive) ⚠

PROCÉDÉS ET MODES DE PÊCHE AUTORISÉS

Dans l'Odet, en ville de QUIMPER, sur la section délimitée à l'amont par le pont Firmin (rue Aristide Briand), à l'aval, par le pont Saint François (rue St François), la pêche est exclusivement autorisée avec graciation des captures (no kill), en marchant dans l'eau à la mouche artificielle fouettée, montée sur hameçon simple ; toute pêche de la rive est interdite.
Dans l'Odet, en ville de QUIMPER, sur la section délimitée à l'amont par le pont Saint François (rue St François), à l'aval, par le pont de la cale Saint Jean (rue du Palais), la pêche est exclusivement autorisée avec graciation des captures (no kill), en marchant dans l'eau aux leurres et à la mouche artificielle fouettée montés sur hameçons simples ; toute pêche de la rive est interdite.
Dans certaines parties de l'AULNE, l'exercice de la pêche est soumis aux dispositions suivantes :
a) dans l'Aulne canalisée, en aval de Toul Ar Rodo, la pêche de l'alose est exclusivement autorisée à la mouche artificielle fouettée, pendant la période d'interdiction de la pêche du brochet.
b) dans l'Aulne canalisée, sur une distance de 50 mètres en aval des barrages, la pêche aux leurres et aux appâts autres que le poisson vivant est interdite du 1er janvier au 31 décembre 2011, sauf pour les pêcheurs ayant acquitté la CPMA (1) poissons migrateurs pendant la période d'ouverture de la pêche du saumon, et pour les pêcheurs d'alose prévue au (a).
c) dans l'Aulne canalisée située à l'amont du barrage de Coatigrac'h, lorsqu'un bief se trouve débarré et lorsque celui situé à l'amont ne l'est pas, la pêche de toutes espèces de poissons est interdite sur une distance de 50 mètres de part et d'autre du barrage séparant ces deux biefs.
d) dans l'AULNE, à l'aval du barrage de St-Algon, la pratique du wading (pêche en marchant dans l'eau) est autorisée.
Dans les parties de cours d'eau classées à saumon à l'exception des plans d'eau, l'usage de la gaffe est interdit.
Dans toutes les eaux, à l'exception des plans d'eau, il est interdit d'utiliser des hameçons simples ou multiples dont la distance entre l'extrémité d'une pointe et la hampe est supérieure à 10 millimètres.
Pendant la période d'interdiction spécifique de la pêche du brochet, la pêche au vif, au poisson mort ou artificiel, à la cuiller et aux leurres est interdite dans les eaux de la 2ème catégorie, excepté la pêche du saumon durant la période d'ouverture concernée et la pêche de l'alose visée à l'article 8(a) de l'arrêté.
La pêche à la ligne à partir d'une embarcation est interdite dans la section finistérienne du canal de Nantes à Brest, sauf pour la section comprise entre le barrage du Gwaker et le barrage de Prat Pourric.
Dans la section du GOYEN, située rive droite sur la commune de PONT CROIX, rive gauche sur celle de MAHALON, délimitée, à l'amont par un panneau implanté à 20 mètres à l'aval du barrage du moulin de Penarhant, à l'aval par le pont de Kéridreuf, seule la pêche à la mouche artificielle fouettée montée sur hameçon simple peut être pratiquée.
La pêche de la carpe sera pratiquée exclusivement avec graciation des captures (no kill) dans les plans d'eau de, Bourg Blanc en BOURG BLANC, Lannéon en PLOUARZEL, La Laverie en ST RENAN et LANRIVOARE, La Comiren-Lanvern en ST RENAN et LANRIVOARE, Ty Colo en ST RENAN, Pontavennec (les trois étangs) en ST RENAN et GUILERS, Poulinoc en PLOUARZEL, Locmaria en LOCMARIA PLOUZANE, de HUELGOAT, et de Créach-Gwen à Quimper.

(1) CPMA : cotisation pêche et milieux aquatiques

LA PÊCHE À LA CIVELLE, DE L'ANGUILLE DE MOINS DE 12 CM ET DE L'ANGUILLE ARGENTÉE EST INTERDITE TOUTE L'ANNÉE SUR L'ENSEMBLE DES COURS D'EAU DU FINISTÈRE.

Cet extrait reprend une partie des éléments de l'arrêté général 2011 de la pêche en eau douce du Finistère, mais ne saurait en aucun cas s'y substituer.

Réglementation générale relative à l'exercice de la pêche en eau douce des poissons migrateurs dans le Finistère

(Extraits des principales dispositions réglementaires pour 2011)

Cours d'eau	12/03 au 15/06	16/06 au 31/07	01/08 au 18/09	19/09 au 15/10	16/10 au 31/10
	Pêche interdite MJVNF	Pêche autorisée tous les jours			
Aven (1)	Tous leurres et appâts	Partie basse : leurres artificiels ou crevette sur hameçon simple	Partie basse : cuiller ou mouche fouettée sur hameçon simple		Partie basse : mouche fouettée sur hameçon simple (Graciation)
Belon	Tous leurres et appâts sauf crevette	Leurres artificiels ou crevette hameçon simple	Pêche interdite		
Odet Jet Steïr	Tous leurres et appâts	Partie basse : tous leurres et appâts sur hameçon simple, interdit les MJVNF		Pêche interdite	
		Partie moyenne : cuiller ou mouche fouettée sur hameçon simple			
Goyen	Tous leurres et appâts	Partie basse : tous leurres et appâts sur hameçon simple, interdit les MJVNF		Pêche interdite	
Mignonne Camfrout Faou	Tous leurres et appâts	Partie basse : leurres artificiels ou crevette sur hameçon simple	Pêche interdite		
Penzé	Tous leurres et appâts	Partie basse : cuiller, mouche, ver sur hameçon simple	Partie basse : cuiller ou mouche fouettée sur hameçon simple	Partie basse : mouche fouettée sur hameçon simple (Graciation)	
		Partie moyenne : Pêche interdite	Partie moyenne : cuiller ou mouche fouettée sur hameçon simple	Partie moyenne : Pêche interdite	
Queffleuth	Tous leurres et appâts	Partie basse : cuiller, mouche, ver sur hameçon simple	Partie basse : cuiller et mouche fouettée sur hameçon simple	Partie basse : mouche fouettée sur hameçon simple (Graciation)	
		Partie moyenne : cuiller ou mouche fouettée sur hameçon simple		Partie moyenne : Pêche interdite	
Jarlot Dourduff Douron	Tous leurres et appâts	Partie basse : cuiller, mouche, ver sur hameçon simple	Partie basse : cuiller ou mouche fouettée sur hameçon simple	Partie basse : mouche fouettée sur hameçon simple (Graciation)	
		Partie moyenne : cuiller ou mouche fouettée sur hameçon simple		Partie moyenne : Pêche interdite	

	12/03 au 15/06	16/06 au 31/07	01/08 au 18/09	19/09 au 15/10	16/10 au 31/10
	Pêche interdite MJVNF				
Aber Ildut	Tous leurres et appâts	Partie basse : leurres artificiels ou crevette sur hameçon simple	Partie basse : cuiller ou mouche fouettée sur hameçon simple	Pêche interdite	
Aber Benoît Aber Wrac'h Flèche	Tous leurres et appâts	Partie basse : leurres artificiels ou crevette sur hameçon simple	Partie basse : mouche fouettée sur hameçon simple		Pêche interdite

	12/03 au 31/05	01/06 au 30/06	01/07 au 18/09	19/09 au 15/10	16/10 au 31/10
	Pêche interdite MJVNF	Pêche interdite	Pêche autorisée tous les jours		
Laïta Ellé (29/56)	Tous leurres et appâts sauf crevette		Partie basse : tous leurres et appâts sauf crevette sur hameçon simple		Pêche interdite
			Partie moyenne : cuiller ou mouche fouettée sur hameçon simple		
Isole	Tous leurres et appâts sauf crevette		Partie basse : tous leurres et appâts sauf crevette sur hameçon simple	Pêche interdite	
			Partie moyenne : cuiller ou mouche fouettée sur hameçon simple		

	12/03 au 15/06	16/06 au 31/07	01/08 au 18/09	19/09 au 15/10	16/10 au 31/10
	Pêche interdite MJVNF	Pêche autorisée tous les jours			
Aulne (2)	Tous leurres et appâts	Partie basse : leurres artificiels ou crevette sur hameçon simple	Partie basse : cuiller ou mouche fouettée ou lancée avec bulle d'eau fixée en pointe sur hameçon simple		Pêche interdite
Douffine	Tous leurres et appâts	Partie basse : leurres artificiels ou crevette sur hameçon simple	Pêche interdite		

	12/03 au 15/06	16/06 au 15/07	16/07 au 15/10	16/10 au 31/10
	Pêche interdite MJVNF			
Élorn (3)	Tous leurres et appâts	Partie basse : leurres artificiels sur hameçon simple	Intégralité de la partie basse : uniquement mouche fouettée sur hameçon simple sauf au niveau de l'aval du parcours mouche : leurres artificiels (en plus du 16/06 au 15/07)	Partie basse : mouche fouettée uniquement (Graciation)

1 "Parcours mouche" AVEN : Parcours situé entre, en amont, le pont de la pisciculture du Plessis et, en aval, la crête du barrage Gloanec-Kermentec (commune de Pont Aven)_mouche fouettée uniquement du 16/06 au 31/10.
2 Parcours de 100 mètres en amont et en aval de l'interdiction totale liée au barrage de Guily-glaz (communes de Châteaulin et de Port Launay) _mouche fouettée uniquement du 16/06 au 15/10
3 "Parcours mouche" sur une section de 900 mètres aux lieux-dits « Quinquis- Kerfaven », délimités à l'amont et à l'aval par de Panneaux, communes de BODILIS et PLOUDIRY_mouche fouettée uniquement du 12/03 au 31/10 (hameçon simple obligatoire à partir du 16/06)

Cet extrait reprend une partie des éléments de l'arrêté migrateur 2011 de la pêche en eau douce du Finistère, mais ne saurait en aucun cas s'y substituer.

Réglementation générale relative à l'exercice de la pêche en eau douce des poissons migrateurs dans le Finistère (SUITE)

PARTIES BASSES ET MOYENNE DES COURS D'EAU A MIGRATEURS DU FINISTERE

- **Le DOURON :** ***Partie basse*** *:* en aval du Pont de Milin Haouel (communes de Plestin-les-Grèves et Plouégat-Guerrand). ***Partie moyenne*** *:* entre, en aval, le Pont de Milin Haouel (communes de Plestin-les-Grèves et Plouégat-Guerrand) et, en amont, la passerelle de Coat Janus (communes de Plouégat-Guerrand et Tremel),
- **Le DOURDUFF :** ***Partie basse*** *:* en aval du pont reliant Gouélet Dréo à Coat Morvan (communes de Morlaix et Plouézoc'h). ***Partie moyenne*** *:* entre, en aval le pont reliant Gouélet Dréo à Coat Morvan (communes de Morlaix et Plouézoc'h) et, en amont, le pont de la D786 (commune de Garlan),
- **Le JARLOT :** ***Partie basse*** *:* en aval de la confluence avec le TROMORGANT, lieu-dit Pont Noir (communes de Morlaix et Plougonven). ***Partie moyenne*** : entre, en aval de la confluence avec le TROMORGANT (communes de Morlaix et Plougonven) et, en amont, le lieu-dit L'Hermitage (commune de Plougonven),
- **Le QUEFFLEUTH :** ***Partie basse*** *:* en aval du lieu-dit Pont Pol (communes de Pleyber-Christ et Plourin Les Morlaix). ***Partie moyenne*** *:* entre, en aval du lieu-dit Pont Pol et, en amont, le pont du Fumé, (communes de Pleyber-Christ et Plourin Les Morlaix),
- **La PENZE :** ***Partie basse*** *:* en aval de la confluence avec le Coatoulzac'h (communes de Guiclan, Saint Thégonnec et Taulé). ***Partie moyenne*** : entre, en aval, la confluence avec le Coatoulzac'h et, en amont, le pont de Trévilis (communes de Guiclan, de Saint Thégonnec et Taulé),
- **La FLECHE :** en aval du pont de la D 129 (communes de Plouider et Tréflez),
- **L'ABER-WRACH :** en aval du pont de la D 38 (communes de Lanarvily et Loc Brévalaire),
- **L'ABER-BENOÎT :** en aval du pont de la D 52 (commune de Plouvien),
- **L'ABER-ILDUT :** en aval du pont de la route reliant la D 27 au village de Kéramazé (communes de Bréles et de PlouarzelL),
- **L'ELORN :** en aval de la crête du barrage de la pisciculture de Pont-ar-Zall (communes de Lampaul Guimiliau et Loc-Eguiner),
- **La MIGNONNE :** en aval du pont de la D 47, dit « Pont Mell » (communes d'Irvillac et St Urbain),
- **Le CAMFROUT :** en aval du pont de la route de « Troéoc » (commune de Hanvec et Irvillac),
- **Le FAOU :** en aval du pont de la D42, entre le Faou et Rumengol, lieu-dit « Pont Coat » (commune du Faou),
- **La DOUFFINE :** en aval du pont de la route de Lopérec à Pleyben (communes de Lopérec, Ponrt de Buis, St Ségal et Pleyben),
- **L'AULNE :** en aval du barrage de Saint-Algon (communes de Gouézec et Pleyben),
- **Le GOYEN :** en aval du pont du Pont Morvan (communes de Confort Meilars et Mahalon),
- **Le STEIR :** ***Partie basse*** *:* en aval du Pont du Moulin de la Lorette (commune de Quimper et Plogonnec). ***Partie moyenne*** *:* entre, en aval, le Pont du Moulin de la Lorette et, en amont, le pont du moulin de Ster-Hoat (communes de Quimper et Plogonnec),
- **Le JET :** ***Partie basse*** *:* en aval du pont de la voie express RN165 (commune d'Ergué-Gabéric et Quimper). ***Partie moyenne*** *:* entre, en aval, le pont de la voie express (RN 165) (commune d'Ergué-Gabéric et Quimper) et, en amont, le pont du moulin Dréau (commune d'Ergué Gabéric et de Saint Évarzec),
- **L'ODET :** ***Partie basse*** *:* en aval de la passerelle de Meil Poul (communes d'Ergué-Gabéric et Quimper). ***Partie moyenne*** *:* entre, en aval, la passerelle de Meil Poul (communes d'Ergué-Gabéric et Quimper) et, en amont, le barrage de Mogueric (commune de Briec et Ergué Gabéric),
- **L'AVEN :** ***Partie basse jusqu'au 31/07*** *:* entre, à l'aval, le pont de la pisciculture du Plessis, et à l'amont le Pont Torret (commune de Pont Aven et Bannalec). ***Partie basse du 01/08 au 15/10*** *:* entre, à l'aval, le pont de la pisciculture du Plessis, et à l'amont le Pont RN165 (commune de Pont Aven et Bannalec). ***Partie basse du 16/10 au 31/10*** *:* entre, à l'aval, la crête du barrage Gloanec-Kermentec, (commune de Pont Aven) et à l'amont, le pont de la RN165 (commune de Pont Aven et Bannalec),
- **L'ISOLE :** ***Partie basse*** *:* en aval du Pont Scluz (communes de Mellac et Querrien). ***Partie moyenne*** *:* entre, à l'aval, le Pont Scluz (communes de Mellac et Querrien) et, à l'amont, le barrage de Pont Hélec (communes de Bannalec et Saint Thurien),
- **L'ELLE :** ***Partie basse*** *:* en aval du pont de Ty-Nadan (route Arzano - Locunolé). ***Partie moyenne*** *:* entre, à l'aval, le pont de Ty-Nadan (route Arzano - Locunolé) et, à l'amont, le pont routier de Lanvénégen à Meslan, dit Pont de Loge-Coucou,
- **La LAITA :** en totalité.

Saumon de printemps (12/03 au 15/06)
- TAC Saumons de printemps et déclaration obligatoire des captures avec fermeture anticipée si TAC atteint

Castillons (16/06 au 31/10) :
- TAC Castillons et déclaration obligatoire des captures avec fermeture anticipée si TAC atteint
- Pêche uniquement sur parties basse et moyenne en dehors des zones interdites et remise à l'eau des poissons de taille > ou = à 70 cm

PÊCHEURS, POUR PROLONGER LE PLAISIR DE LA PÊCHE RELÂCHEZ VOS PRISES

EUROPÊCHE

VOTRE GRANDE SURFACE NATURE

INTERNAT'E

Hervé-Pierre Le Stum à votre service depuis 31 ans

500 m²

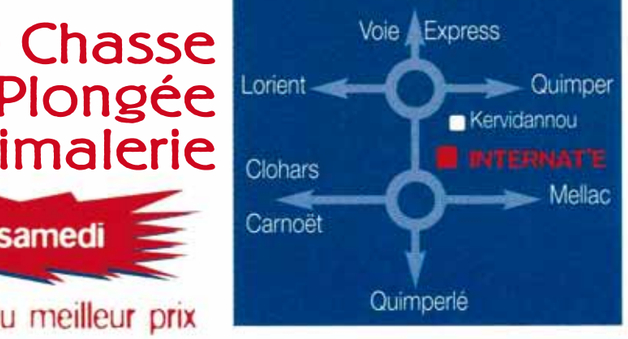
Cuillères à saumons 3 €

Pêche - Chasse
Accastillage - Plongée
Animalerie

Ouvert du lundi au samedi

Un choix exceptionnel au meilleur prix

Kervail - Route de Concarneau
QUIMPERLÉ
Tél. 02.98.39.34.02



La pêche
en Finistère



Coordonnées des Associations Agréées pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique du Finistère

A.A.P.P.M.A.	PRÉSIDENT	CONTACT
BRASPARTS	M. HERVÉ Jean	02 98 73 04 88 jeanherve0310@orange.fr
CARHAIX	M. GUENVER Yves	02 98 93 03 16
CHÂTEAULIN	M. ROGNANT Gaël	02 98 86 78 10 e-mail : chateaulin.saumon@wanadoo.fr
CHÂTEAUNEUF	M. PERON Pierre	02 98 93 81 78 / 06 33 98 76 49
CORAY	M. LE JONCOUR Jean Baptiste	02 98 59 32 16
CROZON	M. CALONNEC Robert	02 98 17 30 27
DAOULAS	M. DUPONT Jean Robert	02 98 25 86 10
ÉLORN	M. KERMARREC Jean Yves	02 98 68 85 08 / 02 98 21 90 08 e-mail : aappmaelorn@orange.fr site : www.elorn-aappma.com
HUELGOAT	M. MILON Jacques	02 98 99 78 36
LEUHAN	M. VAILLANT Pierre	02 98 82 53 58
MORLAIX	M. LE MAUX Philippe	02 98 63 99 59 site : www.pechemorlaix.com
PAYS BIGOUDEN	M. LOUSSOUARN Christ.	e-mail : aappmapbigouden@orange.fr

A.A.P.P.M.A.	PRÉSIDENT	CONTACT
PAYS DES ABERS COTES DES LÉGENDES	M. MORDEL Gérard	02 98 40 19 47 e-mail : aappma.pacl@wanadoo.fr site : www.aappmapaysdesabers.chez-alice.fr
PONT-AVEN	M. GUEGAN Jean Pierre	02 98 71 93 00
PONT CROIX	M. TREGUER Alain	06 17 25 38 79
QUÉMÉNÉVEN	M. BLOCH Corentin	02 98 57 98 39
QUIMPER	M. GOYAT Jean Noël	06 07 06 38 48
QUIMPERLÉ	M. NICOLAS Xavier	02 98 96 36 47 e-mail : aappmaquimperle@free.fr site : http://aappmaquimperle.free.fr
AVEN ET ETANGS DE ROSPORDEN	M. MOROUSSE Jacques	02 98 50 90 47
ST POL	M. THOUVENOT Michel	06 62 08 29 94 / 02 98 69 31 09
ST RENAN	M. AUDIER Dominique	02 98 84 23 65 e-mail : app-sr@wanadoo.fr site : http://pecher-saint-renan.org
ST THURIEN	M. LE NAOUR Nicolas	02 98 39 56 15 / 06 62 77 87 00
SCAER	M. CALVARY Yves	02 98 59 03 05
STER GOZ (Bannalec)	M. LANDREIN Youenn	02 98 39 47 15 / 06 08 63 51 73 e-mail : assopechestergoz@yahoo.fr
TREGOUREZ	M. RANNOU Jean	02 98 59 72 13 / 06 33 24 85 92



DES PÊCHEURS RESPONSABLES À SAINT-MICHEL

Nous rappelons que **le règlement est susceptible d'évoluer d'une année sur l'autre**.

Il est donc **indispensable d'en prendre connaissance** : soit par le biais du carnet de captures obligatoire remis à tous les pêcheurs détenteurs de la carte "Monts d'Arrée" (le réclamer si nécessaire auprès du dépositaire), soit sur les panneaux affichant l'arrêté préfectoral et diverses infos réglementaires pour les pêcheurs occasionnels, soit par le biais de notre site internet : www.peche-en-finistere.fr.

Pour l'année 2011, deux changements très importants :

- **Une seule ligne** est désormais autorisée.

- **Il est obligatoire de "marquer son poisson, gardé ou non, immédiatement après la capture, avant tout transport et de reprendre l'action de pêche"**.

Nous remercions les pêcheurs qui n'ont pas attendu ces mesures pour rendre leur carnet et noter leurs prises immédiatement sur le terrain. *L.A*

CONSERVATION DE LA MOULE PERLIÈRE DU MASSIF ARMORICAIN



L'élevage a déjà fait ses preuves au Luxembourg (Pierrick Dury)

Bretagne Vivante et la Fédération de pêche du Finistère soutenues par la Commission Européenne.

Il existe une moule d'eau douce – ou mulette – pouvant vivre jusqu'à plus de 100 ans et qui se retrouve dans quelques rivières du Massif armoricain.

Autrefois florissante dans nos cours d'eau, ces populations sont aujourd'hui très réduites et vouées à disparaître dans les années qui viennent si rien n'est entrepris pour faire face aux menaces qui pèsent sur elles. A travers un programme LIFE+, la Commission Européenne a confié la conservation de cette espèce, emblématique de la qualité de l'eau, à l'association Bretagne Vivante, en partenariat avec la Fédération de pêche du Finistère et le CPIE Collines normandes.

La mulette mérite en effet aujourd'hui toute notre attention en tant qu'espèce menacée mais aussi en tant qu'espèce indicatrice de la qualité des cours d'eau. Son maintien et son expansion sur nos cours d'eau seraient la preuve que nous disposerions d'eaux d'excellente qualité, enjeu majeur en Bretagne et Basse-Normandie où même la qualité de certaines eaux que nous buvons ne suffit pas à garantir la survie de l'espèce. Ainsi, durant 6 ans, l'objectif majeur du programme sera notamment de maintenir d'améliorer les effectifs de mulettes par la réalisation d'une station d'élevage à la pisciculture de la Fédération de pêche du Finistère, action phare, qui permettra de conserver les différentes lignées évolutives et de prévenir leur disparition du milieu naturel.

APPROBATION DU NOUVEAU PROTOCOLE DU SOUTIEN D'EFFECTIF DE L'AULNE



Alevins de saumons d'Atlantique

Suite au dernier Comité de Gestion des Poissons Migrateurs en Bretagne du 9 juillet dernier, il a été acté la modification du protocole de soutien d'effectif de l'Aulne en saumons. Ainsi, à compter de 2011, en lieu et place des 200 000 tacons déversés tous les ans sur le bassin versant de l'Aulne, il sera déversé 75 000 présmolts qui théoriquement engendreront un taux de retour de l'ordre de 3 à 5%.

CARNET DE DÉCLARATION DE L'ANGUILLE

Suite à l'adoption du plan de gestion anguille, il devient obligatoire de tenir à jour un carnet de captures pour les anguilles. Ainsi à compter de 2011, il sera distribué avec la carte de pêche en Finistère un questionnaire anguille. Vous pourrez rendre ce dernier à vos dépositaires en fin de saison, merci d'avance pour votre participation.

OUVERTURE DE LA PÊCHE À L'ALOSE DANS L'AULNE CANALISÉE



Championnat pêche aux leurres junior

L'Aulne canalisée jouit d'une bonne réputation à l'échelle régionale et même nationale pour ses populations d'aloses et sa pêche de saison. Ce poisson étant déjà présent en avril sur l'Aulne, même s'il y en a moins qu'en mai, il permet déjà des parties de pêches intéressantes. À ce titre la Fédération de Pêche du Finistère propose pour 2011, une ouverture anticipée de la pêche sur la partie de l'Aulne située en aval de Toul ar Rodo au 1er avril. Cette pêche pourra être pratiquée par des personnes n'ayant pas acquitté de CPMA "migrateur". Cependant, cette pêche sera exclusivement réservée à la pêche de l'alose à la mouche fouettée. Pas de pêche aux leurres avant le 1er mai, afin de protéger la reprise des forces des géniteurs brochets et la ponte des percidés, sandres et perches. Cette pêche permettra de multiplier les occasions de pratiquer une pêche de saison sur l'Aulne.

LE MULET, UN POISSON À REDÉCOUVRIR

L'année prochaine, avec l'arrivée de parcours urbains estuairiens, il sera possible de se tenter à ce poisson, à QUIMPER notamment. Poisson méfiant par excellence, il reste un superbe adversaire, bien plus combatif que la plupart des poissons d'eaux douces. Le mulet peut aussi bien se pêcher à la mouche, qu'aux leurres... Même si sa recherche reste compliquée car son tempérament est capricieux, une nymphe bien présentée, un micro leurre suspending au bon endroit, et c'est la joie assurée ! Alors n'oubliez pas de vous essayer à la traque de ce fabuleux poisson.



L'aulne canalisée et les carnassiers avec

LIONEL VARIN

Lionel Varin est un pêcheur passionné. Il pratique toutes les variantes de la pêche aux leurres et à la mouche. Domicilié à SAINT-YVY et âgé de 33 ans, il est membre de l'AAPPMA de QUIMPER. Quand, il n'est pas à pêcher le saumon ou la truite sur les rivières du Finistère Sud, l'un de ces terrains de jeu favori est l'Aulne canalisée, de CHÂTEAULIN à Pont Triffen. Ses proies de prédilection, sandres, perches et brochets… Lionel y pêche également l'alose, il faisait d'ailleurs parti des 16 compétiteurs du permier Défi Alose les 8 et 9 mai derniers sur les bords de l'Aulne à SAINT COULITZ, en aval de Coatigra'h.

LES CARNASSIERS DE L'AULNE AUX LEURRES

L'aulne, réputée pour ses migrateurs, est aussi riche en carnassiers qui profitent d'une nourriture abondante (poissons fourrages, écrevisses, invertébrés…) et d'une pression de pêche modérée, (le contre halage n'est pour ainsi dire jamais pêché). Je vais vous exposer les meilleures techniques à utiliser au cours de l'année.

Le printemps de la pêche débute le 1er mai avec la perche et le brochet. Le sandre profite d'une fermeture spécifique en raison du frai jusqu'au 1er juin.

Pour maître Esox, les gros leurres sont d'actualité : Jerk Bait, Swim Bait, Spinner, gros poissons nageurs, Shads de 25 cm… ils doivent évoluer assez près du fond et lentement. Les perches qui sortent tout juste du frai, se montrent parfois difficiles, mais une fois réveillées, c'est le régal ! Des troupeaux de mémères de 30 à 45 cm se déchaînent sur tout ce qui bouge.



Grâce à l'EHGO, Lionel part hors des frontières Finistériennes traquer le Black Bass

Techniques à employer : leurres souples de 5 à 10 cm sur plombée légère de 2 à 10 gr (Gulp Berkley, Fin's Fish, Shad), Crank Bait, cuillères, vibrations, power fishing ! Meilleure période : fin mai début juin.

Ce mois de juin marque l'ouverture du sandre, attention aux mâles charbonniers. Début juin : ils sont plutôt dociles a cette période : leurres souples de 7 à 20 cm, Longbill Minnow, Crank Bait, Gulp… l'aube et le crépuscule sont à privilégier.

L'été, la pêche se complique, la taille des leurres doit diminuer même pour le brochet : poissons gavés, eau trop chaude, innocence de l'ouverture lointaine … cependant l'approche d'une perturbation peut valoir le coup, les baisses de pression peuvent rendre fous nos chers carnassiers. Perches et brochets aux Stick Bait, sandres aux poissons nageurs…Il faut varier les techniques et affiner sa pêche avec le drop shot, les mini leurres souples, les petits poissons nageurs…

L'automne, c'est la grande saison ! Les percidés se rassemblent en bancs près des cassures et des arbres immergés. Montages texans, drop shot, leurres souples maniés sont les plus payants. Le brochet se recherche aussi aux Soft Bait d'une taille d'au moins 10-12 cm et de couleur flashy. La pêche en linéaire est la plus rentable, elle permet de couvrir un maximum de terrain et permet de trouver les cassures où se trouvent également les percidés qui suivent fréquemment les leurres jusqu'au bord.

L'hiver et les eaux fortes sont la saison des gros sandres. On les traque aux Shads de couleurs vives avec une animation très lente, ne pas hésiter à insister sur les postes bien marqués. Le courant concentre aussi les perches et les brochets, quand les eaux s'éclaircissent avec des températures positives, les pêches peuvent être miraculeuses avec des sandres avoisinant les 6 kg (respectez la ressource en pêchant beaucoup et en prélevant peu).

Voilà dans les grandes lignes comment aborder l'aulne et ses carnassiers. Il faut savoir qu'elle est pavée d'ardoises dévoreuses de leurres : Il faut éviter de pêcher trop fin sauf par eaux claires. Les meilleures postes sont les virages, les arrivées de ruisseaux, aval des écluses, arbres immergés, les rares herbiers comme sur tous les cours d'eaux.

Alors découvrez cette rivière très poissonneuse, elle vous réservera de très bonnes surprises !



Une belle perche de l'Aulne

Rendez-vous au bord de l'eau ou à l'événement de l'année : le Street Fishing AFCPL de CHÂTEAULIN, il va y avoir du niveau !

Lexique

Jerkbait : poisson nageur qui s'anime par des tirées sèches le désaxant continuellement
Swim bait : poisson nageur articulé qui nage en linéaire, imite merveilleusement bien la nage d'un vrai poisson
Spinner : la cuillère des temps modernes, une armature en triangle avec une ou plusieurs palettes au dessus et une tête plombée en dessous
Shad : leurre souple à appendice caudale vibratoire
Crank Baits : poisson nageur trapu provoquant de fortes vibrations
Vibrations : leurre dur de qui s'attache par les dos très plongeant et très vibratoire
Long Bill Minnow : leurre dur de forme allongée à grande bavette
Soft Bait, Drop Shot et Texan : voir **"Cahier jeunes pêcheurs"** page 30 - 31
Power Fishing : technique qui consiste à battre du terrain en balayant rapidement les postes avec des leurres de réaction
Stick Bait : littéralement, leurre bâton, un leurre qui flotte à animer par à coup au dessus de la surface

YVES CHAIGNEAU

Un loisir pour toutes et pour tous, la pêche au coup

Yves Chaigneau, licencié du Comité départemental de pêche au coup du Finistère, est également un membre très actif au sein de son AAPPMA du Pays des Abers. Il est d'ailleurs responsable de leur école de pêche. C'est un pêcheur touche à tout qui aime profiter de la grande diversité halieutique Finistérienne, en traquant carnassiers, truites, saumons, mais aussi et surtout ses poissons de prédilection : les poissons blancs.



Pêche à la grande canne

En Finistère, département où les salmonidés sont rois, gardons, rotengles, brèmes et ablettes sont les poissons les plus répandus de nos plans d'eau et rivières de deuxième catégorie.

La pêche des poissons blancs, peut se pratiquer toute l'année et cela en fait un loisir très populaire surtout à la belle saison. La technique de pêche est simple, peu onéreuse et facile d'accès pour tous pêcheurs débutants. Cependant, certaines règles doivent être respectées pour prendre du poisson.

CHOISIR SON EMPLACEMENT

La pêche au coup est une technique qui consiste à choisir judicieusement son emplacement et y attirer le plus grand nombre de poissons.
Cela passera par le repérage du lieu où le poisson recherchera une zone de confort (abri du courant, température de l'eau et nourriture) selon la saison. L'observation de la surface de l'eau sera également déterminante (Activité de petits poissons en surface ou fouille de plus gros poissons sur le fond). Faites attention à la force et à la direction du vent, cela peut rendre la pêche difficile voire impossible.

PRÉPARER SON LIEU DE PÊCHE

Il faut bien préparer son emplacement et organiser soigneusement son installation, stabiliser le panier siège (un bain forcé n'est jamais bien agréable) puis monter les accessoires autour du siège de façon qu'ils soient accessibles et ne gênent en rien tous vos mouvements.

DÉTERMINER LE FOND ET LA DISTANCE DE PÊCHE

Pour cela effectuez un sondage précis, prenez votre temps. Il s'effectuera à la verticale sous le scion. Sondez de la berge vers le large et trouver un plat (distance de pêche) puis enfin sur toute la largeur du coup (obstacles).

CHOISIR ET PRÉPARER SON AMORCE

Type de poissons recherchés, lieu et saison de pêche sont les facteurs déterminants la composition de votre amorce. Vous trouverez les produits de base dans le commerce pour réaliser votre recette.

- **Amorce claire et riche : gros poissons**
- **Amorce foncée : gardons, rotengles, etc**
- **Amorce traçante : ablettes, etc**

Améliorer votre recette avec des produits supplémentaires vous adaptant à toutes les situations. La préparation se fera en plusieurs étapes :

Les amorces seront mélangées sèches.

Le mouillage se fera progressivement et en deux fois (surtout laisser l'amorce gonfler la première fois) puis remouillez.

Si vous le pouvez, tamisez votre amorce, cela la rendra plus homogène.

FAIRE LE BON CHOIX DES ESCHES

Plusieurs facteurs vont être déterminants :

Le type de poisson recherché, sa taille, leur densité, la saison de pêche.

Les asticots (il en existe plusieurs tailles et couleurs) sont les esches les plus faciles à se procurer. Le ver de vase (larve de chironome) est certainement le plus attrayant des appâts, bien connu des pêcheurs de compétition. L'on peut l'utiliser toute l'année. Les graines cuites sont utilisées surtout à la belle saison.

UTILISER LA BONNE LIGNE

Plusieurs critères vont intervenir dans votre choix. Le poids : profondeur, force et direction du vent, l'espèce de poisson recherché et la nature de l'esche. Diamètre du corps de ligne et du bas de ligne, taille de l'hameçon sont liés au type de poisson. Boule, poire, allongé ou plat, les flotteurs seront choisis en fonction du courant, de la profondeur, du vent et du poisson recherché. La plombée doit pouvoir coulisser sur le fil afin d'être en mesure en partie de pêche de changer la position des plombs.

ADAPTER SON AMORÇAGE

Profondeur, nature du fond, courant, vent et densité du poisson vont déterminer votre mode d'amorçage. Soyez précis et prévoyez une quantité d'amorces nécessaires à votre partie de pêche. Le rappel n'est pas toujours efficace surtout si le poisson est craintif.

MAÎTRISER SA LIGNE

Réglez la longueur de bannière en fonction du vent. Contrôlez votre flotteur car il ne doit pas être livré à lui-même, une bannière bien tendue permet d'effectuer un aguichage précis. Ferrez en oblique de l'aval vers l'amont en rivière et en étang à la verticale.

RÉAGIR AU COMPORTEMENT DES POISSONS

Modifiez le fond si les touches se font rares. Encore une petite astuce, sitôt effectué votre sondage, prenez soin de repérer le fond sur votre canne au niveau du flotteur (mystic blanc ou jaune) cela évitera de sonder à chaque changement de fond.

CONCLUSION

N'oubliez pas lors de votre prochaine partie de pêche, ces quelques règles mises en application feront de vous les rois de la gaulle, faire quelques belles bourriches, c'est prendre du plaisir

C'est en pratiquant et en vous remettant souvent en question que vous améliorerez vos résultats. Et si l'envie vous prend de relever le challenge, des AAPPMA du Finistère organisent chaque été des concours pour tous. Si vous voulez aller plus loin, en vous inscrivant à un club de compétition, sachez qu'il existe dans notre département un Comité de Pêche au Coup.



Belle bourriche de gardons à BOURG BLANC

Texte de Yves Chaigneau avec l'aide de Frédéric Yvetot. Tous deux, membre du CD 29 Pêche au Coup.
Contact : Yves Chaigneau / Président du CD 29 Pêche au coup - Tél. 02.98.83.33.45

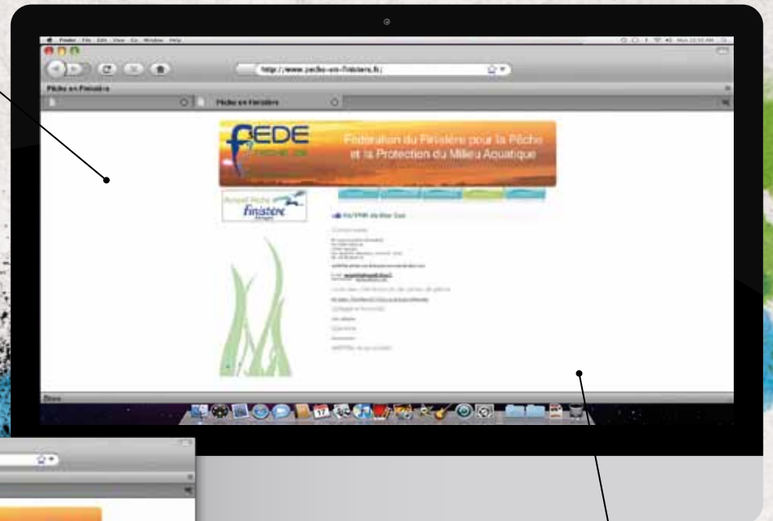


Espace dédié aux différentes espèces qui peuplent les cours d'eau finistériens

Site internet FEDE LE BILAN

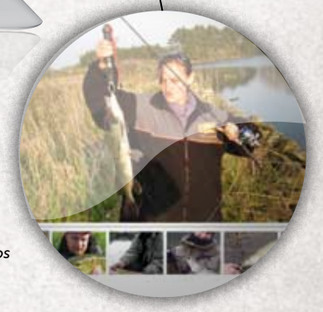
L'ouverture de la première catégorie, date symbolique s'il en est pour notre département du Finistère, a vu la mise en ligne du tout nouveau site de la Fédération !

Si aujourd'hui Internet est un moyen de communication connu de tout le monde, le monde de la pêche n'y fait pas exception ! Et même, très loin de là... Les réseaux sociaux de pêcheurs, les sites internet de marques, de guides, d'AAPPMA, les forums de pêche, la blogosphère pêche, tout explose ! Face à ce constat et aux limites de notre ancien site, il allait de soi qu'il devenait indispensable de présenter aux internautes un regard nouveau sur la pêche en Finistère avec un site mûrement réfléchi.





Page d'accueil du site



Galeries de photos

www.peche-en-finistere.fr

C'est ainsi qu'est né **www.peche-en-finistere.fr**. Ce site tend à présenter tous les aspects de la pêche en Finistère, à savoir la réglementation, les parcours, les poissons, en mettant en avant toute la diversité Finistérienne, département riche en contraste où on peut bel et bien pêcher du 1er janvier au 31 décembre !

Ce site permet en plus de communiquer en tant réel avec vous pêcheurs, à travers les actualités et aussi à partir de 2011 à travers le concours "Big Fish" (cf. p.12) puisque vous ferez partie des contributeurs de ce dernier.

Depuis sa mise en ligne, le nombre de connexions, a atteint 9987 visites avec 6480 visiteurs différents (données au 10/12/2010). Le site a en moyenne 20 visiteurs par jour. Le pic (99 visiteurs en une journée) a été atteint juste après l'open Saint Michel, preuve en est d'ailleurs que ce type de manifestation entraîne un engouement très important auprès des pêcheurs et que le Finistère, l'espace de quelque temps, devient avec son site une vitrine de la pêche en France.

Aujourd'hui, la révolution Internet est en marche pour la fédération de pêche du Finistère. Donc si vous ne l'avez pas encore fait, nous vous invitons à découvrir www.peche-en-finistère.fr et à faire partager ce lien à votre réseau d'internautes pêcheurs.

FEDE PECHE 29
Fédération du Finistère pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique

Le 10 mai dernier, sur les bords de l'Aulne a débuté une expérimentation innovante visant à améliorer la migration des poissons migrateurs emblématiques de l'Aulne, saumons et aloses notamment. Cette opération menée conjointement par le SMATAH en tant que maître d'ouvrage, la Fédération de Pêche du Finistère et l'ONEMA fait suite à l'objectif de l'atteinte du bon état écologique de l'Aulne, imposé par la réglementation Européenne et retranscrit dans le droit Français.

Afin de concilier tous les usages de l'Aulne canalisé, la solution la plus pertinente retenue a été d'ouvrir temporairement les pertuis de l'ensemble des barrages de l'Aulne, de manière progressive en montant de l'aval vers l'amont, soit de CHÂTEAULIN à Pont Triffen. C'est ce que l'on appelle l'onde d'ouverture des pertuis.

ONDE D'OUVERTURE DES PERTUIS PRINTANIÈRE

On peut dire que l'opération a démontré que la méthode employée permet de faire migrer les poissons, puisque les aloses habituellement bloquées à Coatigra'h voir à Toul ar Rodo ont pu poursuivre leur montée jusqu'en amont de Pont Coblanc, à l'écluse de Saint Algon. Le suivi coordonné de l'ONEMA et de la Fédération pendant l'expérimentation a mis en évidence leur présence. Une alose a même été prise à la ligne sur cette même écluse. A notre connaissance, jamais des aloses n'étaient montées si haut sur l'Aulne.



Les migrateurs peuvent passer

EXPERIMENTATION D'OUVERTURE DES PERTUIS de l'Aulne canalisée

ONDE D'OUVERTURE DES PERTUIS AUTOMNALE

Le 27 septembre dernier, la deuxième onde de débarrage a eu lieu. Cette onde automnale arrivait à un moment opportun, car les montées de castillons cette année ont été particulièrement fastes à travers toute la Bretagne. L'Aulne comptait ainsi environ 600 saumons à CHÂTEAULIN avant cette opération. Il faut espérer que l'ensemble de ce contingent de saumons ai pu franchir le cap de l'Aulne canalisée et rejoindre la magnifique Aulne rivière ainsi que ses affluents. Les inventaires frayères qui seront réalisés cet hiver en partenariat avec l'ONEMA, ainsi que la campagne d'indices d'abondances saumons, permettront d'évaluer au mieux l'opération 2011.

CONCLUSION

L'ensemble de ces observations de terrain d'un point de vue biologique ainsi que les informations techniques récoltées par le SMATAH ont permis d'acquérir des connaissances sur la méthodologie employée. Cela servira de base pour l'avenir, afin de concilier les usages du canal et la préservation des poissons migrateurs, emblèmes de l'Aulne.



Un radier se découvre sur l'Aulne

La continuité ECOLOGIQUE

Sujet de l'année 2010



Couverture du guide sur continuité écologique

La continuité écologique correspond à la fois à la libre circulation des poissons (vers l'amont et vers l'aval) et au bon transfert des sédiments. Cette notion, essentielle au bon fonctionnement écologique des cours d'eau, est aujourd'hui à la "Une".

Ainsi, dans le cadre des projets portés en Finistère par la Cellule d'Animation sur les Milieux Aquatiques, un guide méthodologique a été publié. Disponible pour tous les acteurs de la gestion des cours d'eau, il aborde la question de la continuité écologique de façon globale, allant des aspects juridiques jusqu'au techniques d'aménagements envisageables. Ce guide se veut aussi un outil d'aide à la décision en fournissant des fiches techniques pour le diagnostic des ouvrages. Il est disponible en téléchargement sur le site Internet de la Fédération.

Le réseau départemental "Techniciens Rivière en Finistère" s'est également intéressé à cette notion puisqu'elle a été au cœur des échanges lors de la réunion technique qui s'est tenue début juillet 2010 à MORLAIX. Il a été notamment plus spécifiquement question des petits aménagements plutôt destinés à la migration de la truite fario. Cette réunion a connu une belle affluence puisque plus d'une quarantaine de personnes (techniciens de rivière, responsables d'AAPPMA, y ont assisté. Preuve que le sujet intéresse fortement et preuve de l'intérêt d'un tel réseau de mise en commun des compétences dans le département.

Cette journée 2010 s'est organisée en deux temps : premièrement, en salle, pour une présentation de méthodes de suivis piscicoles (indices d'abondance truites et indices d'abondance anguilles) et d'exemples de réalisation de petits aménagements en faveur de la continuité ; deuxièmement, sur le terrain, où les techniciens de rivière du Syndicat Mixte du Trégor (Julie BERTILLON et Sébastien LE GOFF) ont fait visiter des exemples de travaux effectués sur les cours d'eau du Trégor (remplacements de buses, aménagements de passes à bassins, création d'un bras de contournement).



Que de monde !

Au final, l'ensemble des interventions aura permi de mettre en avant un certain nombre de points à prendre en compte pour assurer l'efficacité et la pérennité des aménagements envisagés : s'assurer de la bonne étanchéité des bassins pour une passe de ce type, encadrer de façon la plus rigoureuse possible les prestataires amenés à intervenir.

La réglementation en marche

Conformément à la loi sur l'eau de 2006, la réglementation est en pleine évolution pour intégrer une véritable prise en compte de la continuité écologique. Ainsi, un arrêté préfectoral validera, d'ici fin 2011, deux listes de cours d'eau. La liste 1 où aucun ouvrage faisant obstacle à la continuité ne pourra être construit et une liste 2 où tous les ouvrages devront avoir été mis en conformité dans les 5 ans. C'est sur cette liste notamment que Fédération et AAPPMA ont fait entendre leur voix pour qu'un linéaire maximum de cours d'eau soit concerné, et qu'un maximum d'ouvrages soient équipés ou arasés.



Aménagement d'un seuil

POISSONS MIGRATEURS en Finistère

ZOOM SUR 2 ACTIONS EN 2010



Des résultats satisfaisants sur ce bassin-versant

Les anguilles DE L'ABER WRAC'H

Dans le cadre du Contrat de Projet Etat-Région Bretagne 2 007/2013, un état de la population d'anguille européenne a été réalisé sur le bassin-versant de l'Aber Wrac'h, petit fleuve côtier du nord Finistère. Cette étude consiste en une estimation des densités d'anguilles sur l'ensemble du réseau hydrographique. 13 stations ont donc été prospectées par pêches électriques selon le protocole mis en place depuis 2003 (Échantillonnages Ponctuels d'Abondance).

L'Échantillonnage Ponctuel d'Abondance d'anguilles sur le bassin-versant de l'Aber Wrac'h a révélé la présence d'individus sur 12 des 13 stations échantillonnées. La densité moyenne relevée est de 18,5 individus/100 m² (moy. EPA x 36,3) ce qui correspond à une densité moyenne en comparaison des autres bassins versants étudiés en Bretagne.

Pour autant, et cela est intéressant, la répartition et la taille des individus capturés sont équilibrées. Finalement, malgré plusieurs ouvrages classés difficilement franchissables pour l'anguille sur l'Aber Wrac'h, il y a une bonne transparence migratoire sur le réseau hydrographique et la population se répartie globalement sur l'ensemble du bassin-versant. Par ailleurs, on note que ce sont les individus relativement jeunes (moins de 30 cm) qui sont dominants parmi les captures. Cela est intéressant car témoigne d'une population avec un bon renouvellement des individus, sans toutefois que l'on ait des données historiques sur le stock de ce cours d'eau et son évolution.

Les faibles effectifs rencontrés sur certaines stations (3 stations) semblent plus liés à un habitat peu favorable pour l'anguille qu'à un réel problème de recrutement.

L'échantillonnage d'un petit ruisseau côtier (1 station supplémentaire échantillonnée) a donné une densité de 72,6 individus/100 m² et montre bien l'intérêt de préserver ces petits ruisseaux côtiers pour l'anguille européenne. En effet, l'anguille européenne possède un stock global et l'amélioration ou la régression des conditions de colonisation sur un bassin-versant affectent toute l'espèce (les anguilles nées en mer des Sargasses ne vont pas forcément migrer vers le même bassin-versant que leurs géniteurs).

Dans cette optique, le moindre ruisseau côtier a un rôle important, pour autant qu'il soit colonisable par les anguilles.

Pour l'année 2011, une action identique est programmée sur le bassin-versant de l'Ellé/Isole, en partenariat avec la Fédération de pêche du Morbihan.



Barrage DE LA MOTHE

OUVRAGE EN SURSIS

Le barrage de la Mothe barre le cours de l'Ellé en amont de QUIMPERLÉ. Cet ouvrage ancien, construit pour alimenter le moulin de la Mothe, a été équipé d'une passe à ralentisseurs plans en 1977 en remplacement d'une ancienne passe située au centre de l'ouvrage. Malgré cet aménagement, l'ouvrage présente des difficultés pour la circulation des poissons migrateurs.

D'autre part, la pratique du canoë-kayak est particulièrement développée sur la rivière Ellé (club de QUIMPERLÉ, touristes pratiquants et compétitions annuelles). Or le barrage de la Mothe est identifié comme particulièrement dangereux à cause du phénomène de rappel qui s'établit en pied de barrage en moyennes eaux.

Dans ce contexte, la Fédération de Pêche du Finistère, propriétaire de l'ouvrage, a confié à un bureau d'étude la réalisation d'une étude préalable à l'aménagement du barrage de la Mothe en vue du rétablissement durable de la libre circulation piscicole sur le site. Tout en garantissant une sécurité maximale pour la pratique du canoë-kayak et sans aggraver les conséquences des crues naturelles.

Plusieurs solutions ont ainsi été envisagées par le bureau d'études : adapter l'ouvrage existant pour assurer l'objectif souhaité, araser le seuil et rétablir le profil naturel du cours d'eau.

Une étude hydraulique a montré que seul l'effacement du seuil était en mesure de répondre aux objectifs de libre circulation piscicole. Cette étude a par ailleurs montré que cet effacement du seuil n'avait pas de conséquence négative sur les écoulements en crue et n'aggrave donc pas les inondations. En basses eaux, la principale conséquence est l'abaissement de la ligne d'eau en amont du moulin de la Mothe de plus d'un mètre.

Les solutions

Cela s'est traduit par la proposition de 3 scénarii :

1. **Suppression du seuil de la Mothe**
2. **Suppression des ouvrages de rive droite ;**
3. **Restauration de l'ouvrage.**

LE SCÉNARIO 03

Le scénario 03 ne modifie pas sensiblement la situation actuelle. Il ne répond pas exactement aux objectifs fixés et présente un coût nettement supérieur aux autres scénarii.

LE SCÉNARIO 02

Le scénario 02 répond aux objectifs fixés. Le franchissement est assuré pour presque toutes les espèces cibles en hautes et basses eaux. Par contre, en moyennes eaux, le franchissement présente toujours des difficultés pour plusieurs espèces. De même, en moyennes eaux, la pratique du canoë ne se fait pas dans des conditions optimales de sécurité.

LE SCÉNARIO 01

Le scénario 01 supprime le problème de franchissement de l'ouvrage puisque celui-ci est supprimé. Il répond entièrement aux objectifs de franchissement piscicole. Par ailleurs, il assure une mise en sécurité pour la pratique du canoë en basses et moyennes eaux.

Suite à la réunion du 29 avril 2010, la Fédération a choisi de retenir le scénario 01.

Les aménagements de rétablissement de la libre circulation piscicole au droit du moulin de la Mothe comporteront donc les interventions suivantes :

- **La démolition du seuil de la Mothe ;**
- **Le démantèlement de la passe à poissons existante ;**
- **Le reprofilage de la berge en rive droite ;**
- **Le remblaiement du lit en amont du moulin et le reprofilage de la berge rive gauche.**

Ces travaux devraient être engagés en 2011.



Actions écologiques

Contrat Restauration Entretien

ABER ILDUT

Questions à Aude ...

>> *Aude, peux-tu nous présenter les problématiques rencontrées sur l'Aber Ildut en matière de réhabilitation de milieu ?*

Le cours de l'Aber Ildut a subit de fortes modifications de tracé. Des travaux d'exploitation de l'étain se sont déroulés sur le bassin versant entre 1960 et 1975. A l'issue de ces travaux six étangs ont été créés sur le secteur de Saint-Renan et le cours médian de l'Aber Ildut a été complètement artificialisé.

Pour cette raison il a été classé en risque de non atteinte du bon été écologique demandé par la DCE pour le paramètre hydromorphologique.

Dans ce cadre la Communauté de Communes du Pays d'Iroise a décidé d'engager un CRE. L'étude préalable a confirmé la dégradation du lit mineur caractérisée par une homogénéisation des écoulements et des substrats, une altération des habitats en berge.

Dans le programme de travaux du CRE une part importante est donc consacrée aux travaux de restauration du lit mineur.

>> *Quels ont été les travaux engagés (nature, moyens mis en œuvre, difficultés éventuelles) ?*

Les travaux de restauration du lit mineur consistent en la réalisation d'aménagements en blocs et /ou en bois : seuil, épis, pose dense ou éparse de blocs, risbermes.

Ces travaux sont réalisés en régie par les agents de la CCPI. Selon la dimension des blocs utilisés l'utilisation d'un tractopelle et d'un camion ou d'un tracteur remorque est nécessaire. Cela a été le cas pour les travaux réalisés en 2009 sur le cours de l'Aber Ildut. La présence des étangs à proximité immédiate du lit du cours d'eau, d'un sentier piétonnier ou encore de prairies exploitées a parfois limité les possibilités d'intervention. Sur ces secteurs les aménagements ont été dimensionnés de manière à limiter l'impact sur les berges.

Plus que les difficultés «matérielles» de mise en œuvre, c'est le choix du type d'aménagement qu'il est difficile d'appréhender et surtout l'inquiétude qui demeure sur leur pérennité.

>> *Comment se sont comportés les aménagements après un hiver ?*

Ils ont tous résisté. Quelques blocs ont bougé, ne remettant pas en cause la stabilité de l'ouvrage. Un suivi constant doit être réalisé afin d'intervenir si nécessaire.

UN AN APRÈS, UN EFFET SENSIBLE SUR LES ÉCOULEMENTS



Avant



Après



Adrien Aries, 14.5 ans et déjà troisième du circuit Street Fishing National 2010

Cahier jeune pêcheur

CHAMPIONNAT DE PECHE AUX LEURRES

JUNIOR

en Finistère

Face au succès toujours grandissant de ce type d'événement, et de manière à faire participer un maximum les jeunes, la Fédération prépare pour 2011 un championnat de pêche aux leurres du bord spécifique aux jeunes. Aussi, la Fédération a recruté un stagiaire passant son Brevet de Guide moniteur pêche pour 2011 afin de coordonner cette action. Les épreuves se dérouleront sur tous les milieux permettant d'accueillir ce type de manifestation, sur l'ensemble du Finistère.



Une perche maillée pour Typhaine

Ce tournoi de pêche aura lieu sur l'année 2011. À l'heure où nous écrivons ces lignes, le règlement n'est pas encore sorti. Cependant, celui-ci s'inspirera de ce que l'on peut voir et pratiquer dans les compétitions nationales AFCPL de Street Fishing. En effet, ce challenge en plusieurs dates sera exclusivement de la pêche au leurre du bord. Les espèces recherchées, que l'on pourra retrouver sur nos terrains de jeux, seront bien sûr la perche, le brochet, le sandre, la truite fario et la truite arc-en-ciel . Le cumul de points obtenus en fonction de son classement sur 2 ou 3 dates hissera un jeune pêcheur à la plus haute marche du podium. Des prix récompenseront bien sûr l'ensemble des participants.

La Fédération a déjà repéré 8 sites potentiels pour accueillir ces manifestations qui se tiendront lors des périodes d'ouvertures de la pêche des carnassiers. Ces journées de compétitions auront lieu les mercredis.

Jeunes pêcheurs entre 12 et 18 ans, n'hésitez pas à contacter la Fédération pour plus d'infos. Une page web spécifique à l'événement va ainsi être créée sur le site www.peche-en-finistere.fr en début d'année prochaine afin de vous donner les informations sur ce championnat 2011. Il va s'en dire que cette action mettra un élan de dynamisme pour la pêche en Finistère et ouvrira le chemin aux autres départements.



Aspe au street fishing de Strasbourg



Techniques de pêche

SOFTS BAITS

Cahier jeune pêcheur

LE PIEGE A POISSON DANS TOUTES LES SITUATIONS !

Soft Bait, quel est encore ce nom barbare ? Un anglicisme que tous les jeunes pêcheurs aux leurres se doivent d'absorber tant le phénomène prend de l'ampleur ! Soft Bait en Français équivaut à leurre souple. Les leurres souples sont apparus sur le marché il y a bien longtemps maintenant, tout comme les poissons nageurs, ils n'ont guère évolué avant les années 2000 en France.

Depuis environ 4 ou 5 ans les leurres souples prennent de l'ampleur face à leurs cousins les leurres durs.

Un avantage : s'adapter dans toutes les situations !

En effet, si avant le mot leurre souple se résumait à Shad et Twist ! Aujourd'hui, les formes, couleurs, textures, odeurs, nages, densités… ont permis à cette catégorie de leurres de rencontrer un franc succès auprès des pêcheurs. Autre avantage, leur coût est moindre par rapport à un leurre dur, et bien manié, il se relèvera tout aussi efficace et bien plus polyvalent !

Afin de traiter le sujet de manière synthétique, nous ne décrirons pas ici les centaines de possibilités de montage pour un Soft Bait, mais simplement quelques catégories de leurres souples, couplés à la manière de les monter et de les manier. Comme on dit, le plastique, c'est fantastique et "yakamanier" !

LE MONTAGE "CLASSIQUE"



Montage classique

Leurre souple avec une queue vibrante à monter sur une tête ronde (Football Jig)

C'est le montage classique le plus connu pour pêcher au leurre souple. D'une simplicité enfantine, il suffit juste d'associer une tête plombée à un leurre souple. Petite astuce, une goutte de cyanolite entre le leurre et la tête plombée permet de maintenir le leurre en place plus longtemps, malgré les prises ou ferrages ratés.

Ici, on aperçoit une tête plombée avec des Shads.

L'animation peut être linéaire, en lancer-ramener pour battre du terrain. Elle peut être en dandine pour exploiter les structures verticales, berges abruptes, murets…

LE MONTAGE "A GRATTER"

Plomb balle + leurre souple sur hameçon texan ou tête à gratter + leurre souple

Ce montage a la particularité de peu s'accrocher, notamment pour le plomb balle et texan. Ainsi, on peut tout à fait explorer des zones encombrées de végétation aquatique ou alors un arbre mort. L'animation se fait par petites saccades pour imprimer des petits bonds au montage sur le fond.



Montage à gratter

LE MONTAGE POUR LE "BUZZING"

Ici, il s'agit d'un montage pour pêcher la surface de l'eau, notamment dans les zones peu profondes, ou sur des chasses visibles de carnassiers.

Buzzing signifie ramener son leurre en surface pour qu'il fasse vibrer la surface de l'eau. Une position canne haute est toute indiquée pour ce montage. Comme pour toutes les pêches sur hameçons texans, il faudra bien veiller à laisser la main avant de ferrer.

Le montage est non ou très faiblement plombé selon les leurres. C'est un montage terriblement efficace l'été pour explorer les herbiers. On utilise bien sûr un hameçon texan. Plusieurs catégories de leurres peuvent être utilisés pour ce montage, on retiendra notamment les leurres souples présentant une fente sur la partie ventrale du leurre garantissant une meilleure sortie de l'hameçon au ferrage.



Montage pour le Buzzing



Montage à la volée

LE MONTAGE POUR LA "PECHE A LA VOLEE"

Ce montage est quant à lui couramment utilisé en mer par les amateurs de pêche au bar. En eau douce, il trouve tout son intérêt dans la recherche des perches lorsqu'elles sont en chasse. Il faut animer le montage par des tirées sèches très rapides afin de déclencher la réactivité de nos chers percidés.

LE MONTAGE "DROP SHOT"

Il s'agit ici d'un montage technique permettant de maintenir un leurre souple à une hauteur désirée par rapport au fond. Utilisé dans des veines de courant ou à l'aplomb de structures, il est aussi d'une redoutable efficacité.



Montage Drop Shot

Voilà avec tout cela, on a les fondamentaux de la pêche aux leurres souples qui sont bien plus que de vulgaires bouts de plastique !

À noter

Devant le succès grandissant des leurres souples, certaines marques proposent maintenant des leurres aromatisés. Plus qu'un attrape-pêcheur, ces leurres sont tout bonnement révolutionnaires. En effet sur des pêches lentes, style à gratter, les poissons qui tapent timidement sur le leurre découvrent rapidement une supercherie avec ce bon vieux goût de pétrole! Aromatisé, ou directement conçu en farine animale ou végétale, les leurres deviennent appétants et un poisson gardera plus franchement le leurre en bouche, ou attaquera un leurre qu'il n'aurait jamais attaqué… Dernier point, pour prolonger le plaisir, nous vous recommandons de remettre vos captures à l'eau.

FEDE PECHE 29

Fédération du Finistère pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique



























